

4197



Aide alimentaire

au

Burkina Faso

Analyse spatiale 1993-1995

SAH/D(96)459  
Décembre 1996

Diffusion générale

---

**OCDE**

*Organisation de Coopération  
et de Développement Economiques*

**OECD**

*Organisation for Economic  
Co-operation and Development*

---

## Le Club, centre d'études et de documentation sur le Sahel

---

Le Club du Sahel réalise de multiples études en faisant appel à des spécialistes ou consultants de haut niveau. Il dispose d'informations de première main grâce à des travaux au Sahel et à sa liaison constante avec le Secrétariat Exécutif du CILSS. Il reçoit également les publications des agences de coopération et organismes internationaux.

L'ensemble représente un fonds de documentation unique sur le Sahel, qui dessert le Club et le CILSS mais qui fait aussi l'objet d'une large diffusion et peut être consulté par d'autres utilisateurs. Près de 500 références ont été réunies par le Club depuis sa création.

### ♦ DOCUMENTS

La plupart des documents du Club existent en français et en anglais :

- Etudes, rapports des consultants et comptes rendus de réunions.
- Bulletin d'information semestriel, diffusé à 3700 exemplaires.
- Recueil de tous les documents portant le timbre du Club du Sahel.
- Ouvrages d'édition (Le Sahel face aux futurs, Femmes du Sahel...).

### ♦ DIFFUSION

Une première diffusion est assurée par le Club. Par la suite, la diffusion est confiée aux centres suivants :

#### **Europe**

*CIRAD/CIDARC - UCIST  
2477 Ave. du Val de Montferrand  
BP 5035 - Bât 5 - Bureau 113  
34032 MONTPELLIER cedex 1 - France  
Téléphone : (33)67 61 55 27*

#### **Asie**

*Institut de recherche de JICA  
International Coop. Centre Building  
Ichiguya Hommura-cho  
Shinjuku-ku - TOKYO 162 - Japon  
Téléphone : (81)3-3269 3201*

#### **Amérique du Nord**

*Équipe ISAO - Université Laval  
Pavillon Agathe-Lacerte (Local 1040)  
SAINTE-FOY, QUE. G1K 7P4 - Canada  
Téléphone : (1-418)656 5448*

#### **Afrique**

*RESADOC - Institut du Sahel  
BP 1530  
BAMAKO - Mali  
Téléphone : (223)23 02 37*

En outre, le Club a lancé un projet de Réseau documentaire international sur le Sahel, qui s'appuiera sur les quatre pôles géographiques ci-dessus.

### ♦ CONSULTATION

Tous les documents constituant le fonds documentaire du Club sont disponibles dans les centres de diffusion énumérés ci-dessus et peuvent être consultés à Paris à l'adresse suivante :

**Centre de Développement de l'OCDE**  
Melle Isabelle Cornélis (Bibliothécaire)  
94 rue Chardon Lagache - 75016 PARIS  
Téléphone : (33-1) 45-24-95-86 ou (33-1) 45-24-96-32

Une base de données bibliographiques commune a été établie par le Club du Sahel et le Centre de Développement de l'OCDE pour améliorer la diffusion de l'information sur le Sahel. Cette base de données tourne sur MICRO-ISIS, logiciel développé par l'UNESCO et également utilisé par les membres du Réseau international d'information sur le développement.

---

Club du Sahel - OCDE  
2 rue André Pascal  
75775 PARIS cedex 16 - France  
Téléphone : (33-1) 45-24-82-00  
Télex : F640048 OCDE Paris  
Télécopie : (33-1) 45-24-90-31

---

Aide alimentaire  
au  
Burkina Faso

Analyse spatiale 1993-1995

Décembre 1996

*Mots clés : aide alimentaire; nutrition; production; production nationale; bilan céréalier / Burkina Faso*



Cette étude a été réalisée par R. Jackson et M.C. Lebret sous la supervision de C. Voyer.

Nous remercions les personnes suivantes, qui ont collaboré à la réalisation de cette étude :

M. Ousmane Tontorogobo	Secrétariat Permanent des Politiques Céréalières
M. Ibrahima Kaboré	"
Mme Noëlle Terpend	"
Mme Djiga	SONAGESS
Dr. André Ouedraogo	Centre national pour la nutrition
M. Nikièma	Direction Générale de la Coopération Internationale
M. Gaspard Badolo	Direction des Statistiques Agro-Pastorales
M. Ag Sidi	" - DIAPER
M. Boukary Sawadogo	" - CCI/SAP
M. Inoussa Barry	Conasur
M. Zerbo	"
M. René Cissao	Delwende
M. Alain Cissao	"
M. Aristide Bikyenga	"
M. Saïdou Ouedraogo	SOS Sahel
M. Adama Ouedraogo	"
M. Rouamba G. Etienne	"
M. Carl Henn	Cathwell
M. Eloi Sawadogo	Caritas Nationale
M. Raymando	Union Européenne
Mme Petra Konigs	"
Mme Reisse	Programme Alimentaire Mondial, Burkina Faso
M. Ouane	"
M. Kaninda	Haut Commissariat aux Réfugiés
M. Laurent Couliadiati	Secrétariat Permanent aux Affaires du PAM
M. Christophe Zaongo	FEWS

## GLOSSAIRE DES ABREVIATIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
BEL	Bureau d'Etudes et de Liaison (Office de l'Eglise Catholique pour le Développement)
BM	Banque Mondiale
CCI	Comité de Coordination de l'Information pour la Sécurité Alimentaire
CGP	Caisse Générale de Péréquation
CMI	Centre Materno-Infantile
CPG	Comité Paritaire de Gestion
CODESUR	Comité Départemental de Secours d'Urgence
CONASUR	Comité National de Secours d'Urgence
COPROSUR	Comité Provincial de Secours d'Urgence
COVISUR	Comité Villageois de Secours d'Urgence
CREN	Centre de Récupération Nutritionnelle
CRPA	Centre Régional de Promotion Agro-Pastorale
CRS	Catholic Relief Services
CRSPC	Comité de Réflexion et de Suivi de la Politique Céréalière
DIAPER	Diagnostic Permanent
DSAP	Direction des Statistiques Agro-Pastorales
FEWS	Famine Early Warning System
FAM	Food Aid Monitor
FAO	Food and Agricultural Organization
FODEC	Fonds de Développement Céréalière
GMB	Grands Moulins Burkinabè
HCR	Haut Commissariat aux Réfugiés
INSD	Institut National de Statistiques et de Démographie
MEBAM	Ministère des Enseignements de Base et de l'Alphabétisation des Masses
MEFP	Ministère de l'Economie des Finances et du Plan
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OFNACER	Office National Céréalière
ONBAH	Office National des Barrages et Aménagements Hydrauliques
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUAA	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASA	Programme d'Ajustement du Secteur Agricole
PASEC	Programme d'Ajustement Sectoriel
PIB	Produit Intérieur Brut
PSAN	Projet de Sécurité Alimentaire et Nutrition
SAP	Système d'Alerte Précoce
SIM	Système d'Information sur les Marchés
SNS	Stock National de Sécurité
SONAGESS	Société Nationale de Gestion de la Sécurité Alimentaire
SP/CPC	Secrétariat Permanent du Comité de réflexion des Politiques Céréalières
SPAP	Secrétariat Permanent aux Affaires du PAM
UE	Union Européenne
USAID	United States Agency for International Development
VCT	Vivres Contre Travail
WALTPS	West Africa Long Term Perspectives Study

<b>TABLE DES MATIERES</b>
---------------------------

<b>Introduction générale .....</b>	5
<b>I. Contexte agro-alimentaire .....</b>	9
<b>II. Flux nationaux et acteurs .....</b>	14
II.1 LES TENDANCES DE L'AIDE ALIMENTAIRE AU NIVEAU NATIONAL .....	14
II.2 LES ACTEURS DE L'AIDE ALIMENTAIRE .....	16
<b>III. Allocations d'aide alimentaire spatialisées .....</b>	19
III.1 LES INFORMATIONS SUR L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET FLUX GLOBAUX .....	20
III.2 L'ANALYSE DE REGION ET DE TYPES D'AIDE : VIVRES CONTRE TRAVAIL, CANTINES SCOLAIRES, ET NUTRITION AUX POPULATIONS VULNERABLES .....	28
III.3 LES OBSERVATIONS DE CAS D'OPERATIONS PONCTUELLES .....	38
<b>Conclusion générale .....</b>	43
<b>Bibliographie .....</b>	49
<b>Annexes :</b>	
ANNEXE 1 -	Part des contributions aux PIB national et agricole
ANNEXE 2 -	Evolution en tonnes de la production nationale des autres cultures
ANNEXE 3 -	Evolution sur dix ans des flux d'aide alimentaire en tonnes - produits céréaliers et non céréaliers
ANNEXE 4 -	Contraintes et hypothèses liées à la construction de la base statistique des flux d'aide alimentaire par localisation
ANNEXE 5 -	Le dispositif administratif lié à la politique céréalière
ANNEXE 6 -	Sources des revenus des ménages par province (équivalent mil)
ANNEXE 7 -	La vulnérabilité structurelle par département
ANNEXE 8 -	Volumes d'aide alimentaire 1995 par provinces et par CRPA
ANNEXE 9 -	Volumes d'aide alimentaire 1994 par provinces et par CRPA
ANNEXE 10-	Volumes d'aide alimentaire 1993 par provinces et par CRPA
ANNEXE 11-	Volumes d'aide alimentaire 1993, 94 et 95 cantines scolaires par CRPA
ANNEXE 12-	Occupation des territoires et part de la population
ANNEXE 13-	Volume d'aide alimentaire Urgence 1991 par province
ANNEXE 14-	Consommation céréalière en kg/an/tête par CRPA

Cartes

Carte 1: Provinces du Burkina Faso	7
Carte 2 - CRPA du Burkina Faso	8
Carte 3 - Equilibres céréaliers moyens par province	21
Carte 4 - Revenus par tête et par province	22
Carte 5 - Indice de vulnérabilité structurelle par province	23
Carte 6 - Flux d'aide alimentaire totaux 1993 par CRPA	25
Carte 7 - Flux d'aide alimentaire totaux 1994 par CRPA	25
Carte 8 - Flux d'aide alimentaire totaux 1995 par CRPA	25
Carte 9 : Volumes d'aide alimentaire VCT 1993 par CRPA	29
Carte 10 : Volumes d'aide alimentaire VCT 1994 par CRPA	29
Carte 11 : Volumes d'aide alimentaire VCT 1995 par CRPA	29
Carte 12 : Volumes d'aide alimentaire cantines scolaires 1993 par CRPA	30
Carte 13 : Volumes d'aide alimentaire cantines scolaires 1994 par CRPA	30
Carte 14 : Volumes d'aide alimentaire cantines scolaires 1995 par CRPA	30
Carte 15 - Flux d'aide alimentaire déstockage SNS 1993-94 par province	38
Carte 16 - Vulnérabilité par province, FEWS, 1993	39
Carte 17 - Vulnérabilité par province, FEWS, 1991	40
Carte 18 - Flux d'aide d'urgence 1991 par province	41

Tableaux

Tableau 1 - Evolution en tonnes de la production nationale de céréales	10
Tableau 2 - Bilans céréaliers nationaux de 1988-89 à 1995-96	11
Tableau 3 - Evolution sur dix ans des flux d'aide alimentaire par catégorie (en tonnes)	14
Tableau 4 - Volumes identifiés en tonnes par catégorie d'aide alimentaire - Années 1993, 94 et 95	15
Tableau 5 - Taux de couverture des volumes totaux d'aide ciblée par les volumes identifiés (en tonnes) années 1993, 94 et 95	24

Graphiques

Graphique 1 - Evolution en tonnes de la production nationale de céréales	10
Graphique 2 - Evolution du disponible calorique moyen par tête et par an depuis 1961 à nos jours	12
Graphique 3 - Evolution sur dix ans des flux d'aide alimentaire par catégorie (en tonnes)	14

## INTRODUCTION GENERALE

### Contexte du projet

Lors de la dernière réunion du Réseau de Prévention des Crises Alimentaires au Sahel (Niamey, 23 et 24 novembre 1995), a été présenté un projet d'étude portant sur l'ensemble des pays du CILSS intitulé "Evaluation de l'impact de l'aide alimentaire du point de vue des bénéficiaires". Ce projet d'étude initié lors de la réunion précédente a pour objectif d'évaluer l'impact de l'aide alimentaire au niveau des ménages bénéficiaires. En d'autres termes, l'objectif est d'analyser sous l'angle micro-économique, les effets de distributions d'aide alimentaire sur les facteurs affectant les variables constitutives de la sécurité alimentaire des ménages.

Ce projet d'étude est organisé en deux phases. La première phase vise à la réalisation de documents descriptifs de l'aide alimentaire par pays et permettant la sélection pertinente d'opérations d'aide alimentaire. La deuxième étape vise à étudier l'impact des opérations sélectionnées.

Aujourd'hui, le Club du Sahel en accord avec le CILSS, a réalisé la première phase sur l'un des pays du CILSS : le Burkina Faso. Lors de la réalisation de ce premier profil, il est apparu clairement que l'objectif initial du profil, à savoir un outil de diagnostic pour sélectionner les types d'opérations d'aide alimentaire à évaluer, pouvait considérablement évoluer vers une analyse plus poussée.

L'étude a donc évolué d'un simple outil descriptif à un essai d'analyse de la corrélation entre les besoins d'aide exprimés par les dispositifs d'informations et les réponses en aide alimentaire à ces besoins, se basant sur l'étude d'informations spatialisées.

De plus, le profil actuel vise à aider la compréhension de la nature de l'aide alimentaire vis-à-vis du problème d'insécurité alimentaire, tel que déterminé par les sources d'informations existantes.

### Objectifs et valeur ajoutée du profil

Les objectifs principaux du profil sont les suivants :

- 1) Comprendre les emplois actuels de l'aide alimentaire au Burkina Faso.
- 2) Rassembler diverses informations de sources primaires et secondaires au sein d'un même document permettant de comprendre les caractéristiques de l'aide alimentaire (descriptif agro-alimentaire du Burkina et de la filière céréales en particulier, constitution d'une base de données des flux d'aide alimentaire par région). Ces informations, si régulièrement mises à jour, pourront servir de documentation de base sur l'aide alimentaire auprès d'un ensemble d'utilisateurs à la fois dans les pays récipiendaires et dans les pays donateurs.
- 3) Rapprocher les zones identifiées comme vulnérables ou à risque d'insécurité alimentaire, par les dispositifs d'informations, avec les volumes d'aide alimentaire distribuée dans ces zones et analyser leur adéquation dans le temps et dans l'espace les uns par rapport aux autres.
- 4) Etablir une base permettant la sélection pertinente des types d'opérations d'aide alimentaire dont l'impact devra être évalué du point de vue des bénéficiaires dans la deuxième phase du projet.

5) Pouvoir éventuellement servir d'instrument de concertation entre les gouvernements récipiendaires et donateurs sur les sujets traitant de l'aide alimentaire.

### **Justification**

La réalisation de ce profil ne se justifie pas par la part de l'aide dans la couverture des besoins céréaliers nationaux (2 % en 1993 et 1 % en 1994 et 1995), mais par l'incidence que cette aide (si marginale soit-elle) peut avoir au sein d'une communauté particulière.

En effet, l'aide projet et d'urgence s'adresse à des groupes de populations ciblées envers qui elle peut représenter une part importante des ressources, voire pour certains être la seule ressource existante. De plus, l'existence d'activité d'aide alimentaire aussi variée que celle du Burkina oblige la mise en place de réseaux, d'organisation, de savoir-faire. Ceux-ci justifient qu'on s'intéresse à la chaîne de l'aide alimentaire, d'autant plus dans le contexte actuel de réduction des volumes d'aide alimentaire et de volonté d'optimiser l'allocation des ressources.

Il convient donc d'analyser cette aide le plus finement possible même si son poids national n'est que faible *a priori*, tout en relativisant son impact et ses effets à un niveau macro-économique.

### **Sources**

Les données rassemblées dans le profil sont issues de sources primaires et secondaires. Les sources secondaires sont en majorité les travaux de la FAO, du PAM, du Club du Sahel, les productions statistiques et littéraires nationales burkinabé. Une visite à la FAO et au PAM a permis d'échanger et d'accéder à certains types d'information.

Deux missions à Ouagadougou auprès des représentants du dispositif de la politique céréalière et des principaux opérateurs d'aide alimentaire (les bailleurs et les ONG) ont permis de récupérer les données et statistiques de sources primaires et constituer la base de données utilisée pour analyser la distribution spatiale de l'aide.

Le profil s'intéresse principalement à la filière céréale, l'aide alimentaire étant principalement céréalière.

### **Structure du document**

Le document s'organise en trois parties. La partie I présente un aperçu de la situation agro-alimentaire en décrivant dans un premier temps quelques caractéristiques clés du contexte et de l'environnement agro-alimentaire (géographie et climat, démographie, économie) ; dans un deuxième temps, sont plus précisément observés : l'évolution du disponible agricole, l'évolution de l'équilibre céréalier, l'évolution du disponible calorique, le niveau de malnutrition par région, les caractéristiques de la consommation en céréales.

La deuxième partie se consacre au descriptif des tendances de l'aide alimentaire au niveau national et des types d'aide distribuée dans le pays ainsi qu'à une revue rapide des acteurs de l'aide alimentaire nationaux et extérieurs.

La troisième partie s'intéresse aux flux d'aide spatialisés et à leur adéquation face aux problèmes d'insécurité alimentaire soulevés par certains dispositifs d'information. Après une première analyse globale, les projets d'aide alimentaire à caractère récurrent seront observés. Les projets d'aide ponctuels seront observés à part.

## Découpages administratifs utilisés

Il sera fait usage de différents découpages géographiques du Burkina Faso, en fonction du type de problématique abordée et du degré de précision des informations.

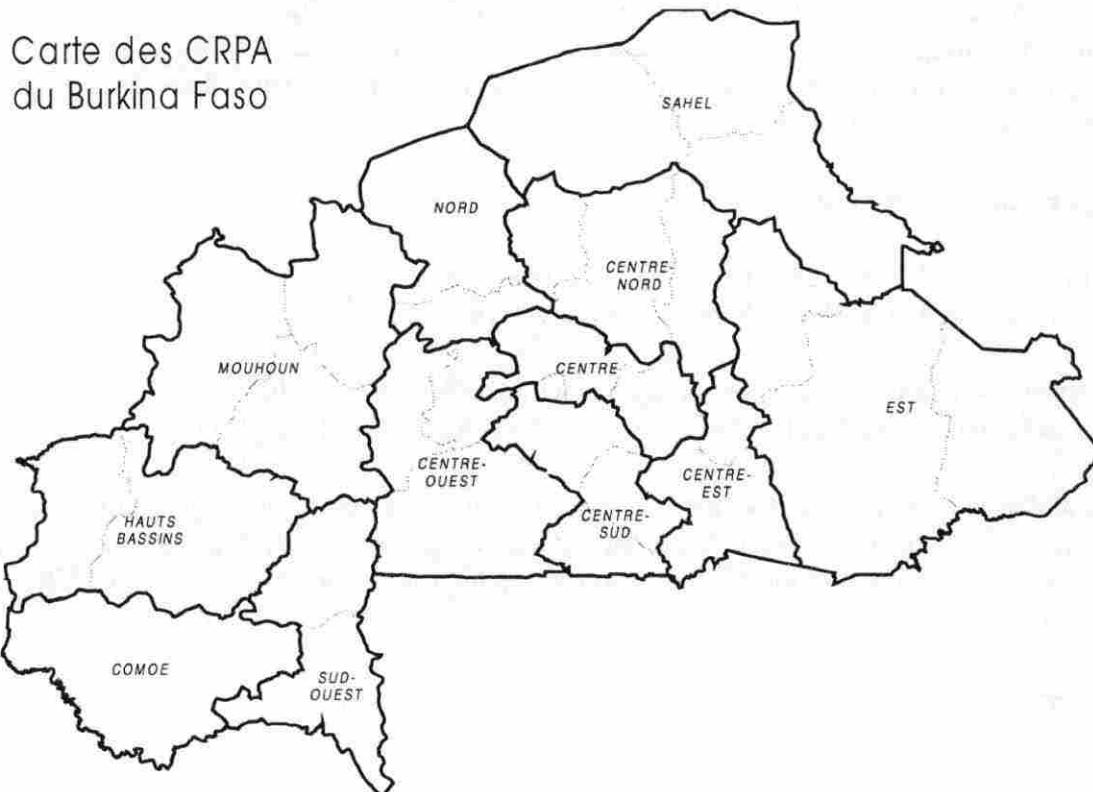
Les découpages les plus couramment utilisés sont les découpages administratifs par province (30 provinces) et par Centre Régional de Promotion Agro-pastorale (12 CRPA).

Les cartes réalisées au sein de ce document ne contiennent pas les noms des unités administratives utilisées ; de ce fait, afin que le lecteur ait une référence visuelle de ces deux découpages, deux cartes sont fournies ci-après montrant les frontières et les noms des provinces et des CRPA au Burkina Faso.

Carte 1: Provinces du Burkina Faso



Carte 2 - CRPA du Burkina Faso



Dans certains cas, un découpage plus grossier sera suffisant pour le genre d'informations produites. Nous emploierons alors des regroupements divers de CRPA dont l'un des principaux est un découpage du Burkina en cinq régions :

- la région Ouest : Houet, Kénédougou, Mouhoun, Kossi, Bougouriba, Poni et Comoé,
- la région Centre : Kadiogo, Oubritenga, Ganzourgou, Bazéga, Nahouri, Zoundweogo, Boulkiemdé, Sanguié, Sissili, Namentenga et Sanmatenga,
- la région Est : Gnagna, Gourma, Tapoa, Boulgou et Kouritenga,
- la région Nord Ouest : Bam, Passoré, Yatenga et Sourou,
- et la région Sahel : Soum, Séno et Oudalan.

## I. CONTEXTE AGRO-ALIMENTAIRE

### Géographie et climat

Le Burkina Faso, pays enclavé situé à l'intérieur de la boucle du Niger, au coeur de l'Afrique occidentale, s'étend sur une superficie de 274.200 km<sup>2</sup>. Il est entouré par la Côte d'Ivoire au sud-ouest ; le Ghana, le Togo et le Bénin au sud ; le Mali au nord-ouest et le Niger à l'est, et il se situe à plus de 500 km de la côte atlantique. Les trois-quarts du pays sont constitués par une vaste pénéplaine d'une altitude moyenne de 400 m, dont une grande partie des sols sont pauvres et secs. Le climat est tropical. Il est de type sahélien au nord avec une pluviométrie annuelle moyenne de 630 mm et évolue en type soudano-guinéen vers le Sud (1.150 à 1.300 mm de pluies par an). La saison des pluies dure 5 mois, entre juin et octobre. Les températures varient entre 15 et 40°. Préciser la saison agricole.

### Démographie

La population du Burkina, évaluée à 3.110.000 habitants en 1951, s'établit à environ 9.969.000 en 1994 (Secrétariat Permanent des Politiques Céréalières, 1996). Son taux de croissance naturelle sur la période 1960-90 s'établit à 2,45 et son taux de croissance démographique réel à 1,65. Ceci est dû au fait que le Burkina Faso est un pays d'émigration. La Côte d'Ivoire et le Ghana concentrent une grande part de cette migration (OCDE/BAD/CILSS, 1994).

La population est caractérisée par une mosaïque de nationalités dont les effectifs sont variables d'une ethnie à l'autre : Mossis (49 % de la population en 1991), Peuhls (10,4 %), Gormatchés (4,5 %), Bobo, Bwa, Senufo, Lobi, Dagara, Dyula... (CILSS/Club du Sahel/Cinergie, 1993).

Le Burkina reste un pays très faiblement urbanisé, à peine 24 % de la population totale en 1990. La vitesse d'urbanisation se maintient autour de 4,6 % l'an. Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou sont les principales villes du pays, points de migration rurale. Les départements du Nord et de l'Est sont les points de départ les plus importants (OCDE/BAD/CILSS, 1994).

### Economie et agriculture

La fraction de la population économiquement active est employée à 85 % dans l'agriculture et l'élevage ; 6,8 % dans les autres activités rurales ; 4 % dans l'industrie et l'artisanat urbain ; 4,2 % dans les services (SP/CPC, 1996).

L'économie du Burkina Faso est essentiellement basée sur l'activité agricole, qui contribue environ à 40% du PIB. Les autres secteurs participant à la formation du PIB sont les mines, l'industrie et le secteur informel, qui représentent 42 % du marché urbain du travail et contribue pour plus de 30 % à la formation du PIB. Ce secteur est composé principalement de petits détaillants de produits locaux ou importés, marchands ambulants, petits mécaniciens, menuisiers, cordonniers, tailleurs, ... (ONUAA et MARA, 1995) (cf. annexe 1 : la répartition des contributions aux PIB par région).

Sur un plan national, l'agriculture de subsistance occupe près de 90 % des superficies cultivées, conduites en grande majorité par de petites exploitations traditionnelles (5 à 6 ha en moyenne) : mil et sorgho, fonio, maïs, igname, manioc et patates douces.

## Production

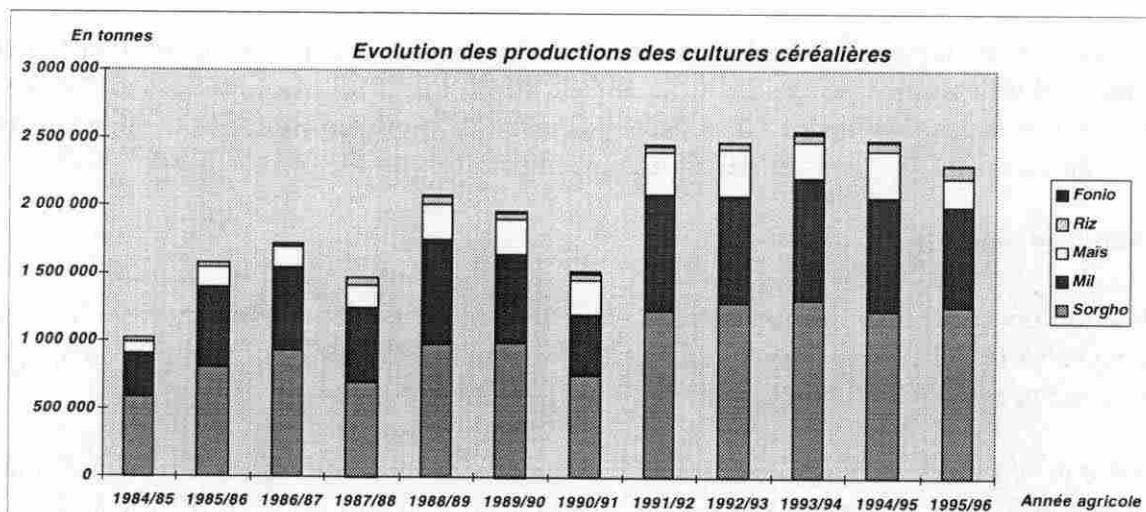
Les superficies emblavées en céréales ont crû de 73 % entre 1984/85 à 1994/95, alors que la production céréalière augmentait de 144 % sur la même période. Durant cette période, la production de céréales a plus que doublé pour le sorgho, le mil et le riz<sup>1</sup>, et a plus que quadruplé pour le maïs. Le maïs est la culture la plus dynamique, présentant les marges de progression les plus importantes. Selon les tendances actuelles, dans 10 ans, cette céréale pourrait fournir 20% de la production (maïs en zones cotonnières) (Ginies, 1994).

Il faut cependant noter que cette progression se fait avec de fortes fluctuations inter-annuelles du fait de forts aléas climatiques. Ainsi la production de 1990-91 est retombée au niveau de celles des années 1985-86 (1.500.000 tonnes). La production 1995-96 est, elle, inférieure de 6 % à celle de 1991-92. On enregistre une campagne céréalière déficitaire tous les trois ou quatre ans (ONUAA et MARA, 95).

Tableau 1 - Evolution en tonnes de la production nationale de céréales

Céréales	1984/85	1985/86	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96
<i>Sorgho</i>	587 800	815 500	928 700	699 100	981 200	991 171	750 500	1 238 300	1 292 100	1 310 431	1 232 431	1 266 156
<i>Mil</i>	318 900	585 500	613 200	545 500	776 500	649 326	449 000	848 500	783 500	899 197	831 422	733 704
<i>Maïs</i>	81 100	138 000	155 800	168 100	249 800	256 913	257 900	315 100	341 300	270 721	350 315	212 493
<i>Riz</i>	29 100	36 700	22 200	50 100	54 300	41 841	47 800	38 600	46 700	53 809	61 009	84 026
<i>Fonio</i>	6 700	7 100	6 600	5 400	11 000	12 422	12 700	14 400	13 600	22 555	16 379	11 610
<b>Total Céréales</b>	<b>1 023 600</b>	<b>1 582 800</b>	<b>1 726 500</b>	<b>1 468 200</b>	<b>2 072 800</b>	<b>1 951 673</b>	<b>1 517 900</b>	<b>2 454 900</b>	<b>2 477 200</b>	<b>2 556 713</b>	<b>2 491 556</b>	<b>2 307 989</b>

Graphique 1 - Evolution en tonnes de la production nationale de céréales



Source: DIAPER/DSAP - MARA

<sup>1</sup> Des plans de développement ont été mis en oeuvre pour la culture du riz et les superficies irriguées ont été doublées (ONUAA et MARA, 95).

La production des autres cultures a subi un fort accroissement après 1984-85 et s'est stabilisée par la suite à une production moyenne d'environ 450.000 tonnes par an (soit le double par rapport au niveau de production de 1984-85). Mais cette stabilité masque en fait de fortes disparités entre produits (voir annexe 2 : évolution chiffrée de la production des autres cultures).

L'arachide qui a connu une baisse graduelle de production depuis 1972 jusqu'à 1985, jouit à partir de cette date d'une reprise d'activité importante du fait d'une expansion et d'une meilleure maîtrise des techniques de production qui l'amène à quadrupler le niveau de production en 10 ans.

En raison de la baisse du cours mondial du coton fibre, la production de cette culture a fortement baissé en 1993-94 pour atteindre 115.000 tonnes, alors qu'elle avait progressivement crû depuis 1975 pour atteindre une production record en 1991-92 de 242.200 tonnes.

### Importations céréalières

Le Burkina Faso est un importateur de riz et de blé, essentiellement du fait des besoin des populations urbaines. La production de riz ne couvre que 20 % des besoins domestiques et le blé n'est pas produit. Les importations se sont élevées en moyenne à 60.000 tonnes ces dernières années pour le riz et 36.000 tonnes pour le blé.

### Evolution de l'équilibre céréalier au niveau national

Excepté le résultat de 171 kg/tête pour 1991 (réflétant les conséquences climatiques de la sécheresse cette année-là où la production a chuté de plus de 20 % par rapport à l'année d'avant), ce tableau reflète une croissance du disponible céréalier par tête. Ces résultats corroborent la croissance de la production céréalière ainsi que la croissance du disponible calorique, variables précédemment observées.

Tableau 2 - Bilans céréaliers nationaux de 1988-89 à 1995-96

en milliers de tonnes	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96	Moyenne 1987/95
<b>Population</b>	8 472 000	8 699 000	8 932 000	9 171 000	9 417 000	9 652 000	9 986 644	10 270 773	10 557 050	9 585 683
<b>RESSOURCES</b>	0.13	0.16	0.16	0.16	0.15	0.16	0.16	0.16	0.16	0.16
Production brute	1 468	2 101	1 952	1 518	2 455	2 477	2 557	2 492	2 308	2 232
Production disponible	1 275	1 774	1 646	1 276	2 075	2 092	2 160	2 100	1 937	1 882
Stocks initiaux	101	40	279	195	117	165	122	143	128	133
Stocks Paysans			197	100	66	92		89	86	79
Autres Stocks	101	40	82	95	51	72		54	42	54
Importations	171	120	125	216	189	139	134	126	121	146
Commerciales	171	96	100	127	145	117	108	102	100	112
Aide alimentaire		23	25	90	44	23	26	25	21	35
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	1 547	1 933	2 050	1 687	2 382	2 395	2 417	2 369	2 186	2 162
<b>EMPLOIS</b>										
Exportations	0	0	1		3					0
Stocks Finaux	40	279	195	117	165	122	143	128	83	139
Stocks Paysans		197	100	66	92		89	86		79
Autres Stocks	40	82	95	51	72		54	42	83	60
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	40	279	196	117	167	122	143	128	83	139
<b>CONSOMMATION APPARENTE TOTALE</b>	1 507	1 654	1 854	1 570	2 214	2 273	2 274	2 241	2 103	2 023
<b>CONSOMMATION APPARENTE per capita en kg</b>	178	190	208	171	235	236	228	218	199	211
<b>NORME</b>	190	190	190	190	190	190	190	190	190	190
<b>ECART PAR RAPPORT A LA NORME</b>	- 12	0	18	- 19	45	46	38	28	9	21
<i>Non déterminé</i>										

Source: DIAPER

## Caractéristiques de la consommation

### Budget

La part de l'alimentation dans le budget des ménages s'élève à 46,2 % pour les ménages ruraux<sup>2</sup> et à 52,3 % pour les ménages urbains (INSD, 1964). Cette allocation en zone urbaine apparaît plus élevée dans une autre étude de la structure de la consommation urbaine, où l'auteur établit la part des dépenses d'alimentation dans le budget total allant de 59,4 % pour les ménages riches et à 74,4 % pour les ménages pauvres (Sawadogo, 1989).

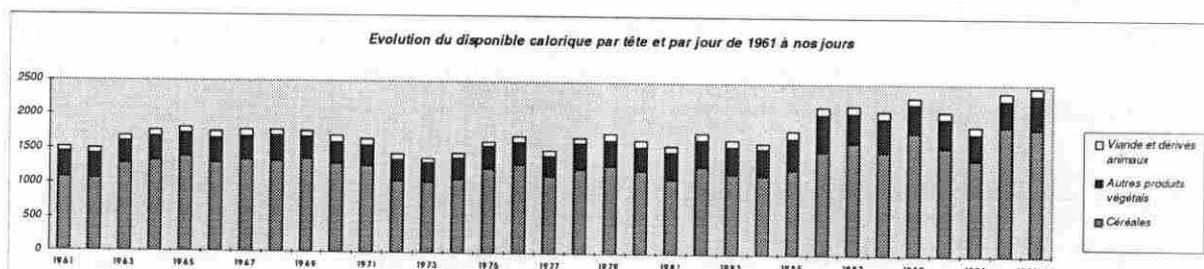
### Consommation céréalière

La norme de consommation céréalière actuellement utilisée dans le calcul des besoins céréaliers est de 190 kg/tête et par an. Cependant, il existe une variété importante d'études mentionnant des normes de consommation différentes<sup>3</sup>.

### Disponibilités caloriques

L'évolution des disponibilités caloriques par personne montre une augmentation importante. Mais le disponible calorique actuel reste relativement faible (de 1.500 kilocalories dans les années 60 ; un habitant du Burkina peut bénéficier depuis 1992 de plus de 2.300 kilocalories). Et de plus, ce disponible reste fortement lié aux aléas climatiques comme le montrent les creux observés sur la période de trente ans : 1973-75, 1983-85 et 1991.

Graphique 2 - Evolution du disponible calorique moyen par tête et par an depuis 1961 à nos jours



Source : Club du Sahel à partir de FAOSTAT et WALTPS

La consommation céréalière n'a finalement que peu baissé en trente ans. Elle représente en moyenne 80 % de la contribution calorique durant cette période. Ce pourcentage indique la forte dépendance du pays vis-à-vis des céréales. Les importations alimentaires contribuant à hauteur de 2 % en moyenne au disponible calorique/tête dans les années 60, ont doublé leur contribution sur la même période.

<sup>2</sup> Toutefois la part de la production autoconsommée est importante en milieu rural.

<sup>3</sup> La dernière enquête budget-consommation effectuée au niveau national date de 1963-64 (INSD, 1964). Cette enquête montrait une consommation journalière de 443.2 g de céréales par personne, soit 162 kg par an (137 kg par an/tête à Ouagadougou).

En 1991, une enquête nationale sur la consommation en céréale est conduite par l'Institut National de Statistiques et de Démographie. L'enquête porte sur un échantillon de 570 ménages en milieu rural. La moyenne de l'ensemble s'élève à 200,4 kg par an/tête. Les résultats sont très disparates entre CRPA. Une consommation de 318 kg de céréales est établie pour les CRPA du Comoe et Hauts bassins alors que le CRPA du Centre Nord (Sanmatenga, Namentenga et Bam) ne consommerait que 157,5 kg soit la moitié (voir carte de la consommation céréalière en annexe 14).

Cette évolution positive ne doit cependant pas masquer de réels problèmes de malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans. 30 à 50 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique (5 % seraient affectés de malnutrition sévère) (Banque Mondiale, 1992). La malnutrition parmi les femmes enceintes est aussi importante avec pour conséquence 12 % des enfants à la naissance pesant moins de 2,5 kg.

De plus fortes disparités internes existent. Les taux les plus forts se situent dans les zones où l'agriculture représente la source majeure de revenus et où la production a été particulièrement mauvaise l'année précédente. En moyenne, on observe les taux de malnutrition suivants : 53 % des enfants de moins de 5 ans dans la région Ouest souffrent d'une forme de sous-nutrition ou d'une autre, 63 % dans la région Centre, 77 % dans la région Est et 57 % dans les régions Nord-Ouest et Sahel (ONUAA et MARA, 1995).

## CONCLUSION

Le Burkina Faso présente de fortes disparités internes, liées principalement aux divers climats dont il bénéficie. Dans l'ensemble, l'économie nationale est principalement basée sur l'agriculture vivrière. Cependant, les régions de l'Ouest bénéficient des cultures de rente (coton principalement). Les régions de l'Est et du Nord sont des régions d'élevage et de ce fait bénéficient de revenus diversifiés.

Malgré de forts progrès, particulièrement ces dernières années, le Burkina est à l'économie globalement précaire puisqu'assujetti principalement aux variations climatiques. Son équilibre céréalier a été globalement assuré depuis l'année 1991. Cependant, la demande de riz, sans cesse croissante car corrélée à l'urbanisation des populations, rend caduque cet équilibre, le riz produit au Burkina ne couvrant que faiblement les besoins des populations urbaines. De plus, s'il est parvenu à maintenir et même à augmenter son disponible calorique par habitant, il n'en reste pas moins que de fortes proportions de populations d'enfants de moins de cinq ans souffrent d'une forme de malnutrition ou une autre.

## II. FLUX NATIONAUX ET ACTEURS

### II.1 LES TENDANCES DE L'AIDE ALIMENTAIRE AU NIVEAU NATIONAL

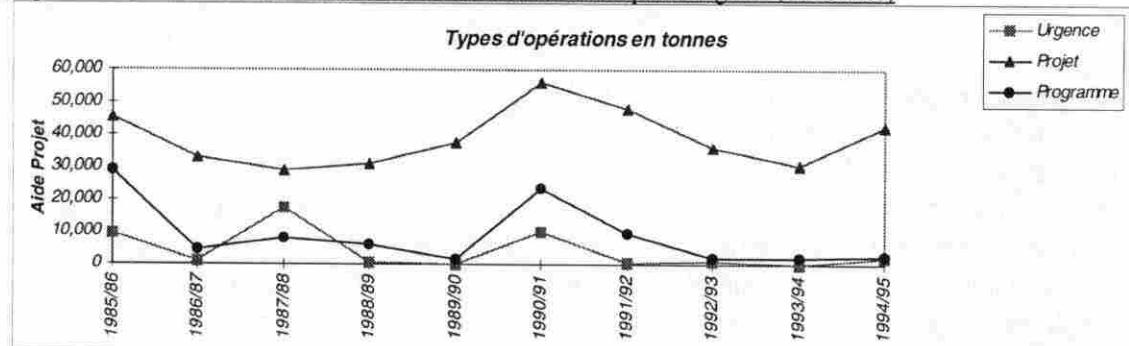
L'aide alimentaire totale du Burkina a atteint, sur 10 ans, un maximum de 90.000 tonnes en 1990-91 contre un minimum de 33.000 tonnes en 1993-94, reflétant la variabilité de la production et les caractéristiques climatiques. Un tonnage moyen de l'aide de 30.000 à 40.000 tonnes reflète une année "normale", comme l'indique le tableau ci-après.

Tableau 3 - Evolution sur dix ans des flux d'aide alimentaire par catégorie (en tonnes)

Année (Oct/Nov)	1985/86	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95
<i>Urgence</i>	9,424	782	17,464	274	0	9,860	422	883	0	2,136
<i>Projet</i>	45,319	33,122	28,903	30,841	37,537	56,063	47,929	35,976	30,698	42,333
<i>Programme</i>	29,191	4,523	8,158	5,876	1,636	23,600	9,300	2,166	2,110	2,291
<b>TOTAL</b>	<b>83,934</b>	<b>38,427</b>	<b>54,525</b>	<b>36,991</b>	<b>39,173</b>	<b>89,523</b>	<b>57,651</b>	<b>39,025</b>	<b>32,808</b>	<b>46,760</b>

Source: Interfais, the Food Aid Monitor, novembre 1995

Graphique 3 - Evolution sur dix ans des flux d'aide alimentaire par catégorie (en tonnes)



Source: Interfais, the Food Aid Monitor, novembre 1995

Durant les dix dernières années, l'aide alimentaire au Burkina Faso a été de façon majoritaire constituée d'aide projet, contrairement à de nombreux autres pays d'Afrique. Les deux pics d'aide d'urgence de 1985-86 à 1987-88 et de 1990-91, observés sur le graphique précédent, correspondent aux effets des périodes de sécheresse qui ont affecté le Sahel dans son ensemble. L'aide programme a aussi fortement augmenté durant ces deux périodes, comparée à un tonnage moyen de 5.000 tonnes durant une année normale.

Nous n'avons pas utilisé le découpage plus fin qu'offre Interfais sur le type d'aide projet, car pratiquement l'ensemble de l'aide projet est classé dans la catégorie "autres aides projets d'appui au développement", ce qui n'apporte aucune information supplémentaire sur les types d'aide projet au Burkina<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Interfais fournit un découpage de l'aide projet en quatre catégories: a) développement rural et agricole, b) nutrition, c) stocks alimentaires, d) autres appui au développement. Le fait que ces variables ne soient pas renseignées suggère deux hypothèses : 1) L'aide projet au Burkina ne concerne ni le développement rural, ni la nutrition, ni les réserves alimentaires mais autre chose, 2) Interfais ne dispose pas de la part des donateurs d'informations suffisantes pour alimenter correctement l'ensemble de sa base. La deuxième hypothèse est fort probable dans la mesure où, après revue de l'aide projet, nous savons qu'elle s'adresse pour près de la moitié aux trois premières catégories et pour l'autre moitié aux cantines scolaires.

Les céréales constituent la denrée principale délivrée au Burkina Faso, les céréales secondaires composant de loin la plus grosse part des livraisons, soit 60 à 85 % du total des céréales (cf. annexe 3). En terme de produits non céréaliers, les produits laitiers et l'huile végétale constituent la majorité de l'aide alimentaire de cette catégorie jusqu'à 1990-91. Durant les cinq dernières années, la part des légumes a augmenté de façon significative approchant 30 à 60 % de l'aide alimentaire non céréalier, les huiles végétales constituant le reste. Le pourcentage des produits laitiers dans l'aide non céréalier a fortement baissé depuis 1989-90, comme dans la plupart des pays récipiendaires d'aide alimentaire, du fait de la réduction des dons de produits laitiers par l'Union Européenne.

Entre 10 et 20 % du total aide alimentaire sont achetés localement. Le reste est importé.

Le groupe, bénéficiaire majeur en termes de volume, sur les dix dernières années est le groupe "autres bénéficiaires"<sup>5</sup>. Ce groupe bénéficie entre 50 et 90% de l'aide alimentaire distribuée entre 1985 et 1995 ; dans le cas du Burkina, il correspond aux populations touchées via les cantines scolaires (les enfants en âge de scolarisation) et aux populations touchées via les programmes Vivres Contre Travail (essentiellement des ménages ruraux).

Depuis 1992, environ 20.000 Touaregs se sont réfugiés au Burkina Faso. Ils sont présents dans les provinces d'Oubritenga (Saang-Yogo), du Soum, du Séno et de l'Oudalan. Le PAM leur a délivré environ 3.000 tonnes de denrées alimentaires sur 3 ans. L'UE a aussi effectué une dotation de 500.000 écus au profit des populations réfugiées, comprenant entre autres 500 tonnes de céréales, sucre et huile.

#### Diversité des formes d'aide

Le Burkina bénéficie d'une grande diversité des types d'aide alimentaire. La description suivante portant sur les différents types d'aide alimentaire distribuée au Burkina Faso de 1993 à 1995, est basée sur les données collectées sur le terrain, soit l'aide ciblée. Ces chiffres ne concernent donc pas l'aide vendue à prix de marché soit l'aide programme.

Tableau 4 - Volumes identifiés en tonnes par catégorie d'aide alimentaire - Années 1993, 94 et 95

Année	Cantines scolaires	Banques de céréales	Formation	Vivres Contre travail	Nutrition aux populations vulnérables	SNS	Total
<b>Année 1993</b>	10,672	420	616	15,725	891	3,260	31,584
<b>poids</b>	34%	1%	2%	50%	3%	10%	100%
<b>Année 1994</b>	13,813	330	1,054	5,571	1,667	4,050	26,485
<b>poids</b>	52%	1%	4%	21%	6%	15%	100%
<b>Année 1995</b>	12,541	540	787	7,181	4,566		25,615
<b>Poids</b>	49%	2%	3%	28%	18%		100%

Source: Club du Sahel à partir des données récoltées auprès des opérateurs/donateurs d'aide

Le choix des catégories est expliqué en annexe 4.

<sup>5</sup> Interfais identifie cinq catégories de bénéficiaires : 1) les réfugiés ; 2) les autres bénéficiaires d'urgence (comme les victimes de mauvaises récoltes et de catastrophes naturelles) ; 3) les groupes vulnérables comme les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants de moins de cinq ans ; 4) les consommateurs d'aide vendue sur le marché à prix normaux ou subventionnés ; 5) et une catégorie autres bénéficiaires.

Excepté pour l'année 1993, où une forte proportion de programmes VCT a été réalisée, ce sont les cantines scolaires qui drainent le volume le plus important d'aide. Viennent ensuite les projets VCT, puis les opérations de déstockage du SNS pour les années 1993 et 94, et la nutrition aux populations vulnérables pour 1995.

Il faut de plus préciser que si certaines catégories restent relativement homogènes au niveau de la catégorie des bénéficiaires, d'autres présentent de fortes variétés en leur sein<sup>6</sup>.

## **II.2 LES ACTEURS DE L'AIDE ALIMENTAIRE**

### **Acteurs publics**

Dans le domaine public, le Burkina a récemment réorganisé sa politique céréalière et les instruments afférents. Le Comité de Réflexion de la Politique Céréalière dispose d'un Secrétariat Permanent, chargé de la mise en place de cette politique et, qui de ce fait utilise des instruments liés à la gestion d'aide alimentaire. Crées récemment, ils ne sont pas tous parfaitement opérationnels mais ils reflètent une partie de la logique actuelle concernant l'aide alimentaire. Ces instruments ne touchent pas l'intégralité de l'aide alimentaire dispensée au Burkina Faso. Ils s'intéressent essentiellement à l'aide programme vendue à tarifs normaux ou préférentiels. Pour un descriptif complet de la structure et du rôle du Secrétariat Permanent, on pourra se référer à l'annexe 5 intitulée dispositif administratif lié à la politique céréalière.

### **Donateurs**

Les donateurs principaux de l'aide alimentaire sont les Etats Unis, l'Union Européenne et le PAM. Les dons des Etats-Unis constituent en moyenne 60 % des livraisons d'aide totales au Burkina durant ces dix dernières années. La part de l'Union Européenne s'élève à 10 %, et les autres donateurs --composés principalement du Japon, de l'Allemagne et de l'Italie--, constituent le reste. Depuis 1988-89, la majorité de l'aide a été distribuée à travers le canal des ONG, avec un financement bilatéral ou multilatéral.

Chaque donateur possède ses propres caractéristiques et méthodes qu'il est important de mentionner.

### **Le Programme Alimentaire Mondial**

Le PAM et le Secrétariat Permanent aux Affaires du PAM (SPAP)<sup>7</sup> gèrent un seul projet au Burkina Faso<sup>8</sup>. C'est un projet de développement rural à plusieurs objectifs, basé sur une série de projets Vivres contre Travail dans les domaines suivants : agriculture et management des ressources naturelles, infrastructures, banques de céréales, formation et alphabétisation dans les zones rurales.

<sup>6</sup> Cependant, faute d'information suffisante sur l'ensemble des dons, il ne nous a pas été permis de dissocier ces catégories d'aide en sous-catégories d'où leur présentation en catégorie agrégée. Ainsi la catégorie nutrition aux populations vulnérables regroupe les dons d'aide alimentaire : 1) aux populations indigentes (sourds, malentendants, aveugles, handicapés physiques, lépreux, orphelins...) ; 2) aux hôpitaux et au CMI (malades, enfants, femmes enceintes et allaitantes...) ; 3) aux CREN (enfants malnutris).

<sup>7</sup> Le SPAP, structure publique, est en charge de gérer la distribution de l'aide du PAM, qui s'effectue à travers les services publics décentralisés et les ONG.

<sup>8</sup> A l'origine constitué de deux projets démarrés en 1988, il a récemment été agrégé en un seul, le projet N° 3326-01, durant l'année 1993. Démarrant en 1994, il distribuera environ 38.000 tonnes de denrées sur une période de cinq ans.

Le programme d'aide du PAM est basé sur l'idée que la sécurité alimentaire se construit sur le développement des dispositifs productifs, des infrastructures et de la formation, et qu'une approche intégrée liant sécurité alimentaire au développement rural est optimale. Selon le rapport d'évaluation intérimaire des projets 3326 et 3376 (PAM, 1992), les zones visées par les programmes VCT correspondent aux zones subissant un déficit alimentaire.

#### L'USAID

L'USAID alloue l'aide alimentaire au Burkina Faso via l'organisation Catholic Relief Service (CRS/Cathwell). Celle-ci distribue en moyenne 14.000 tonnes d'aide alimentaire essentiellement importées des USA, dont la majorité se concentre sur un programme de cantines scolaires (80% de l'aide alimentaire américaine au Burkina)<sup>9</sup>.

Les 20% restant se consacrent à un programme d'investissement humain composé essentiellement de projets Vivres contre Travail dans le secteur agricole<sup>10</sup> et à l'aide humanitaire constituée d'assistances nutritionnelles aux populations vulnérables, via les organisations locales (orphelinats, centres pour les sourds, malentendants et handicapés physiques...), via les services sociaux décentralisés (Ministère de la Santé et Ministère des Affaires sociales et de la famille)<sup>11</sup>. En cas d'urgence, un consortium créé par Cathwell, Caritas et BEL, permet à ces derniers de regrouper leurs efforts et d'entreprendre une stratégie commune durant les périodes de crise ; ce consortium n'a pas été actif depuis 1991, année de la dernière forte sécheresse.

De plus, afin d'intervenir rapidement en cas d'urgence, CRS dispose d'un fonds d'intervention d'urgence, issu de la monétisation de 3.000 tonnes annuelles de farine de blé américain, qui lui permet de répondre aux premières urgences<sup>12</sup>.

#### L'Union Européenne (UE)

Aujourd'hui, les dons d'aide alimentaire de l'UE se distribuent essentiellement entre quatre à cinq ONG<sup>13</sup>. L'UE place une grande importance dans la qualité de gestion de ses intermédiaires, mais laisse aussi une grande liberté quant aux lieux et aux moyens de distribution de cette aide par les ONG locales. Les ONG les plus utilisées par l'UE sont SOS Sahel, Delwendé, Caritas Nationale,

---

<sup>9</sup> Ce programme existe depuis 30 ans au Burkina et est depuis 1993 essentiellement géré par le Ministère de l'Education de Base et d'Alphabétisation des Masses (MEBAM). L'objectif du programme de cantines scolaires, comme indiqué dans le plan pluriannuel de Cathwell (CRS, Burkina Faso, 1994), est essentiellement d'encourager la présence à l'école et d'accroître le niveau d'éducation dans les zones rurales, avec comme hypothèse que l'éducation est le fondement du développement. Il touche approximativement 60 % de la population des écoles primaires et est actif dans les 30 provinces. La ration mensuelle par écolier s'élève à environ 4 kg de farine de maïs, 0,5 kg d'huile, et 1 kg de haricots.

<sup>10</sup> Les projets agricoles de Vivres Contre Travail sont basés sur l'idée de la nécessité d'un accroissement de la production alimentaire en parallèle à une gestion appropriée des ressources naturelles.

<sup>11</sup> En 1995, l'aide aux personnes indigentes représentait 67 %, celle aux hôpitaux 12 % et celles au CREN 21 %.

<sup>12</sup> Quoique CRS ait été impliqué dans les urgences depuis les années 1970, ce fonds n'est disponible que depuis 1991. Une partie de ces fonds est utilisée pour des activités de renforcement de capacités institutionnelles de gestion et planification des partenaires dans l'éventualité d'urgence ainsi qu'à couvrir les coûts d'achat et de transport des denrées locales et les coûts de gestion des programmes.

<sup>13</sup> Cependant, l'UE finance aussi une partie de l'aide alimentaire aux réfugiés touaregs via le HCR et une partie du projet de développement rural du PAM. Elle dispensait aussi une aide pluriannuelle de 7.000 tonnes de blé destinées à la monétisation, arrêtée après 1991.

Caritas Bobo<sup>14</sup>, et Frères des Hommes. Elles opèrent principalement des projets de Vivre Contre Travail et contre Formation et des projets d'assistance nutritionnelle auprès de populations vulnérables. Les flux d'aide ciblée aux ONG s'élèvent à 3.600 tonnes en 1993, 1.800 tonnes en 1994 et 3.800 tonnes en 1995.

L'UE appuie fortement l'emploi de denrées locales et tente depuis quelques années de relativiser le poids des programmes VCT, trouvant que ces derniers ne sont pas très efficaces en terme de développement. Le type de projet et la localisation retenus dépend essentiellement de l'ONG partenaire et où cette dernière a des projets actifs ou estime le besoin d'intervention. Cependant l'UE reste très attentive dans certains cas à ne pas choisir des régions excédentaires comme récipiendaires d'aide alimentaire.

---

<sup>14</sup> Caritas Bobo qui supervise les provinces du Comoé, du Kénédougou et du Houet est un diocèse qui négocie ses requêtes annuelles d'aide alimentaire auprès de l'UE, séparément des huit autres diocèses représentés par Caritas Nationale.

### III - ALLOCATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE SPATIALISEES

Cette partie vise à comprendre, à partir d'un tableau de référence sur le niveau de sécurité alimentaire des régions burkinabé, les flux d'aide alimentaire identifiés et leurs objectifs.

Notre réflexion ne se fait pas sur chaque flux indépendamment des autres mais en les comparant les uns par rapport aux autres. Dans un contexte de pauvreté comme celui vécu par le Burkina, chaque flux pourrait en effet facilement se justifier indépendamment les uns des autres.

Par contre, dans un contexte de diminution d'aide internationale, il semble intéressant d'observer si l'allocation de cette aide (alimentaire dans le cas présent) est optimale. Nous ne porterons donc pas de jugement sur tel ou tel flux d'aide alimentaire qui peut ou non être une aide réellement adaptée à un besoin dans l'absolu mais nous nous interrogerons sur l'importance et la valeur de ce flux par rapport à ceux destinés aux autres régions.

Notre démarche est simple : elle consiste en la réalisation de cartes montrant la distribution des volumes d'aide identifiés au sein du pays. Ces cartes sont ensuite rapprochées d'autres cartes exprimant l'ampleur par région des facteurs affectant la sécurité alimentaire des populations de la région.

Cette approche a été considérée adéquate pour plusieurs raisons. Premièrement, la plupart des dispositifs d'informations sont organisés ou fournissent une information spatialisée (construite et disponible par région).

Deuxièmement, en utilisant une approche par carte, il apparaît plus facile d'identifier les différentes caractéristiques de chaque région, et donc de la sécurité alimentaire afférente, ainsi que d'apprécier rapidement la corrélation entre les conditions spécifiques nécessaires à la réalisation d'un projet d'aide alimentaire et la présence réelle de ces conditions dans la région observée<sup>15</sup>.

Cette partie est divisée en trois sections. Une section introductory traite de la base de données des volumes d'aide alimentaire, réalisée lors de cette étude. Elle présente aussi les indicateurs choisis permettant d'apprécier l'insécurité alimentaire des régions. Ceux-ci sont basés essentiellement sur des moyennes et des tendances à moyen et long terme. Ceci est voulu dans la mesure où la majorité des catégories d'aide alimentaire identifiées s'inscrivent dans des programmes de moyen terme, qui nécessitent l'engagement de l'opérateur et l'implication d'un donateur sur plusieurs années. Ainsi l'aide du PAM s'inscrit dans un projet de développement rural d'une durée de 5 ans. De même, les projets des ONG dont les financements d'aide alimentaire ne dépassent pas un an en général, sont souvent conçus sur une problématique à moyen terme auprès des populations. Nous conclurons cette partie par une première analyse globale tous types d'aide confondus.

---

<sup>15</sup> Cependant, en observant l'allocation régionale de l'aide, nous ne tenons pas compte de certains types de population dont les besoins ne dépendent pas de leur région d'habitat. Ainsi les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et allaitantes sont, en général, en Afrique, une population vulnérable. Nous sommes conscients du manque éventuel d'une analyse plus fine de la vulnérabilité des populations en fonction de leur place dans la société et la famille, mais actuellement l'état de nos données ne nous permet pas d'aborder ce type d'analyse. Nous nous sommes donc principalement axés sur les problématiques régionales de vulnérabilité.

Dans une deuxième section, l'allocation des volumes d'aide alimentaire à caractère récurrent (cantines scolaires, Vivres Contre Travail et Formation, nutrition aux populations vulnérables), sera observée sur la période 1993-95 et pour quelques régions, en parallèle aux informations sur l'insécurité alimentaire identifiées auparavant.

Dans la troisième section, nous aborderons les opérations d'aide à caractère plus ponctuel (déstockage du SNS de 1993 et 94 et l'aide d'urgence 1991). Ces opérations ayant pour objectif de répondre à un besoin précis sur une courte durée, elles s'apparentent à un besoin de sécurité alimentaire ponctuelle. Nous les rapprocherons donc des dispositifs d'informations sur l'insécurité alimentaire conjoncturelle établie à l'époque (soit principalement les rapports annuels FEWS).

### **III.1 LES INFORMATIONS SUR L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LES FLUX GLOBAUX**

#### **Informations spatialisées sur la vulnérabilité structurelle à l'insécurité alimentaire**

Nous avons choisi trois types d'informations issues des dispositifs d'informations nationaux et internationaux : les deux premiers concernent deux variables constitutives de la sécurité alimentaire, soit la disponibilité et l'accessibilité, illustrées respectivement par l'offre et le revenu par province. Le troisième type d'information de référence est une combinaison beaucoup plus travaillée des deux précédents et d'un ensemble d'autres variables portant sur le bien être, l'éducation... exprimant le niveau de vulnérabilité structurelle de chaque département.

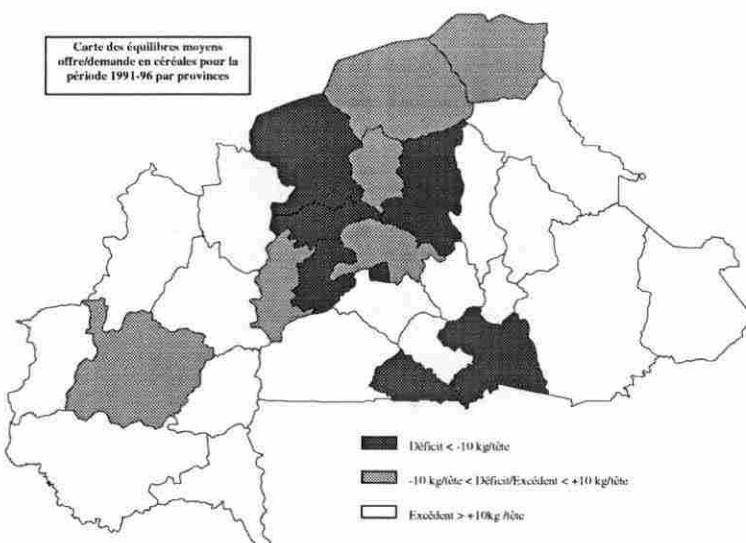
#### Carte 3 - Equilibres céréaliers moyens par province

Nous avons utilisé pour illustrer les zones déficitaires et excédentaires les statistiques de la DSAP, qui, annuellement, calcule par province les déficits et excédents céréaliers en kg en fonction de la production recensée pour l'année et les besoins par personne<sup>16</sup>. Ce calcul ne tient pas compte des importations, exportations et variations de stocks. Nous avons effectué une moyenne pondérée de ces excédents/déficits constatés par personne sur 6 années agricoles (1991 à 1996). Les résultats sont illustrés dans la carte ci-après<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> Le volume utilisé pour le calcul des besoins s'élève à 190 kg/tête/an et correspond à la norme habituellement utilisée dans les calculs officiels.

<sup>17</sup> Bien entendu, les dernières récoltes au Burkina Faso ont été particulièrement exceptionnelles comme l'indique l'évolution de la production céréalière dans la partie I ; cependant la moyenne 1991-96 est aussi pondérée par une exceptionnelle mauvaise récolte durant 1991 où le déficit moyen par tête s'élevait à 52 kg alors que le Burkina est un pays excédentaire en moyenne, toutes céréales confondues.

### Carte 3 - Equilibres céréaliers moyens par province



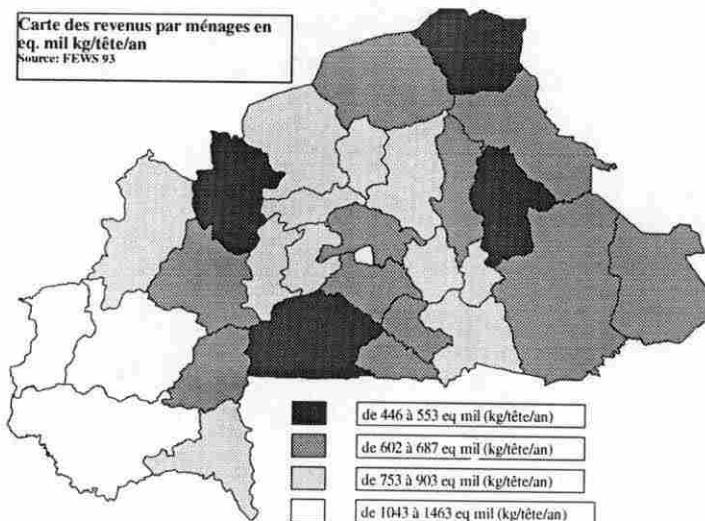
Source: DSAP, 1991, 92, 93, 94, 95 et 96

### Carte 4 - Revenus par tête et par province

Le deuxième indicateur est la carte de la répartition des revenus par tête calculés par le FEWS et utilisés dans la méthodologie en vigueur durant l'année 1993 (FEWS, 93b). L'ensemble des revenus recensés a été converti en kg de mil. L'unité est donc un équivalent mil kg/tête/an. Ces revenus sont issus de calculs moyens ou de données ponctuelles (cf. annexe 6).

L'intérêt de cette carte est de rendre moins grossier le rapprochement des flux d'aide aux zones déficitaires uniquement qui se base sur un problème de disponibilité. Cette nouvelle carte permet d'intégrer le paramètre d'accessibilité et de relativiser ainsi les conclusions que l'on peut tirer de la carte des déficits céréaliers.

#### Carte 4 - Revenus par tête et par province



Source: FEWS, 1993

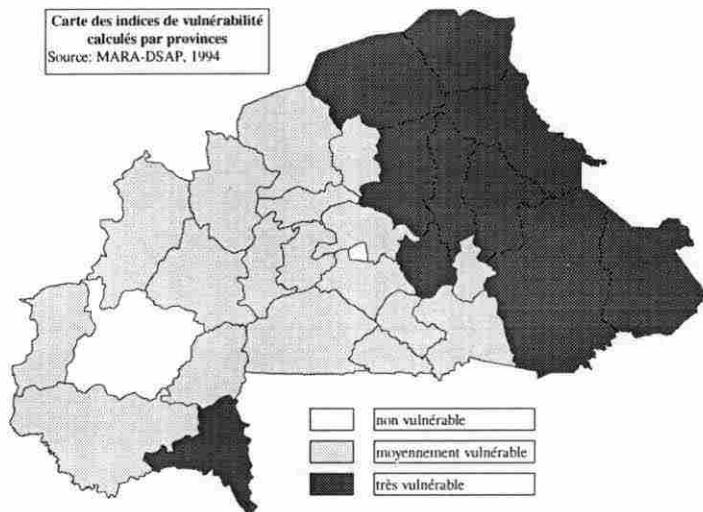
#### Carte 5 - Indice de vulnérabilité structurelle par province

Le troisième indicateur spatial est un agrégat de diverses variables dont des deux paramètres précédents.

Il est à noter que cette carte construite au sein du nouveau SAP burkinabé (cf. annexe 5) n'est toujours pas opérationnelle à ce jour. C'est cependant le seul dispositif existant agrégant des informations de différentes sources dans le but de montrer les zones structurellement vulnérables à l'insécurité alimentaire.

Cette carte est à l'origine une image d'indices de vulnérabilité par département (MARA, 1994). Cependant pour simplifier la lecture et rendre homogène cette base avec nos découpages géographiques des flux d'aide alimentaire, nous avons calculé des indices de vulnérabilité par province en pondérant les indices par département de leur population respective 1990 (OCDE/BAD/CILSS, 1994). La carte initiale est consultable en annexe 7. Le résultat du calcul des indices par province se présente comme suit :

### Carte 5 - Indice de vulnérabilité structurelle par province



Source: Club du Sahel, à partir de MARA, DSAP, 1994 et WALTPS, 1994

### Volumes d'aide alimentaire globaux

#### **- La base de données**

Les montants d'aide allouée et utilisée au sein de cette base proviennent en totalité d'informations fournies par les opérateurs responsables de leurs distributions. Ces informations ont été rassemblées lors des deux visites de terrain effectuées grâce à un travail préparatoire de l'opérateur ou grâce aux recherches dans les archives opérationnelles de donateurs.

L'exhaustivité des contraintes et hypothèses liées à la construction de la base est recensée en annexe 4.

#### Volumes identifiés

Afin de mesurer l'importance des volumes d'aide identifiés dans l'ensemble des volumes d'aide alimentaire alloués au Burkina, nous les avons rapprochés des statistiques Interfais. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

**Tableau 5 - Taux de couverture des volumes totaux d'aide ciblée par les volumes identifiés  
(en tonnes) années 1993, 94 et 95**

	<b>1993</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>
<b>Interfais (Food Aid Monitor, novembre 95)</b>	39.025	36.272	46.675
<b>Interfais retraité<sup>18</sup></b>	31.976	31.162	27.318
<b>Flux identifiés par l'étude<sup>19</sup></b>	28.324	22.435	25.616
<b>Couverture Interfais retraité</b>	89%	72%	94%

Source: Interfais, PAM novembre 1995, Club du Sahel à partir des données collectées auprès des opérateurs/donateurs

89, 72 et 94 % des flux d'aide ciblée hors réfugiés ont été identifiés pour les années 1993, 94 et 95 respectivement.

Si la couverture semble donc relativement bonne, il faut cependant relativiser la pertinence de ce calcul. En effet, nous intéressant uniquement aux volumes distribués aux bénéficiaires, nous nous sommes basés sur des sources statistiques en provenance des opérateurs responsables des distributions ; or le seul volume global officiel auquel nous pouvions comparer ces volumes distribués aux bénéficiaires est le volume d'aide alimentaire recensé par Interfais. Celui-ci recensant les volumes délivrés au pays par les donateurs, il y a donc forcément des décalages d'ordre temporaire : décalage dû à des stockages et à des distributions non simultanées. Par exemple, le PAM via le SPAP déclare une distribution en 1993 beaucoup plus forte que la livraison PAM au pays enregistrée pour l'année par Interfais. Ceci serait dû à des utilisations de stock antérieur et pour certaines régions à la consolidation des rapports d'activité des années 1992 et 1993 en un seul en 1993.

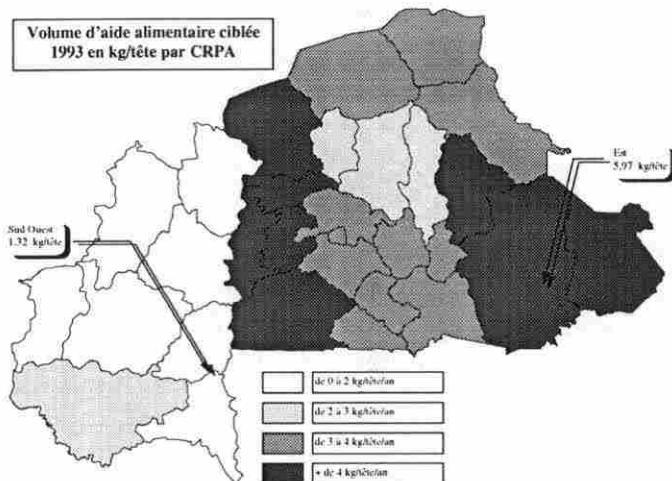
Nous avons essayé de gommer au maximum ces biais dans le calcul du taux de couverture, mais des interférences peuvent persister.

<sup>18</sup> Le retraitement d'Interfais correspond en majeure partie à l'élimination de l'aide programme (aide monétisée), et de l'aide alimentaire aux réfugiés ; ceci afin de comparer des bases homogènes, les flux identifiés lors de l'étude ne comportant pas ce type d'aide.

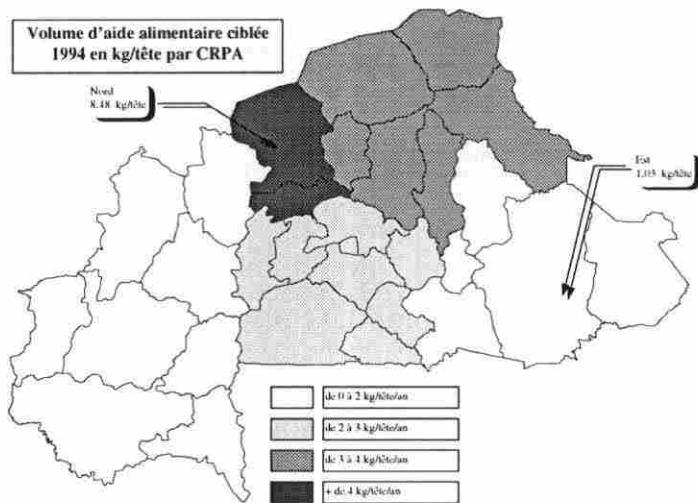
<sup>19</sup> Hors activité de déstockage du SNS vendue à tarif préférentiel ou distribuée gratuitement par le CONASUR. Ces distributions n'étant pas comptabilisées par Interfais au moment des déstockages, mais au moment de la dotation initiale de céréales au stock de sécurité (qui peut avoir eu lieu les années précédentes), nous ne les avons pas intégrées dans le total des flux identifiés afin de conserver des bases de calcul homogènes. Les chiffres concernés s'élèvent à 3.260 tonnes en 1993 et de 4.050 tonnes en 1994. Rajoutés aux chiffres identifiés mentionnés dans ce tableau, on obtient le total des volumes identifiés en tonnes dans le tableau 4.

## - Volumes globaux spatialisés

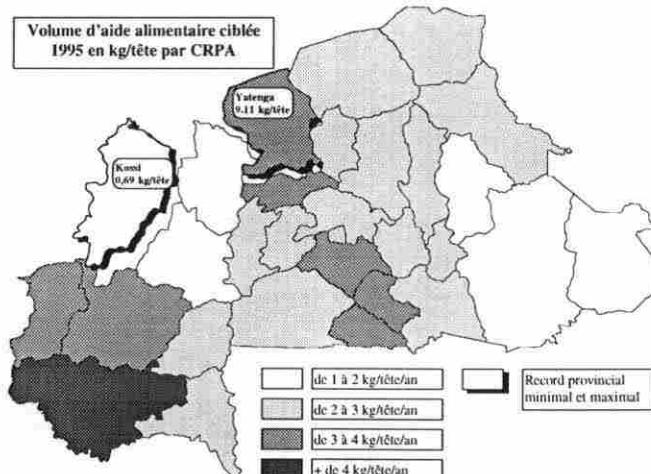
Carte 6 - Flux d'aide alimentaire totaux 1993 par CRPA



Carte 7 - Flux d'aide alimentaire totaux 1994 par CRPA



Carte 8 - Flux d'aide alimentaire totaux 1995 par CRPA



Source cartes 6, 7 et 8 : Club du Sahel à partir des données collectées auprès des opérateurs/donateurs

### - Commentaires descriptifs

Les trois cartes précédentes montrent l'ensemble de l'aide alimentaire en kg par nombre d'habitants par CRPA pour les années 1993 à 1995. Il s'agit de l'aide alimentaire cantines scolaires, banques de céréales<sup>20</sup>, les projets Vivres contre Formation et contre Travail<sup>21</sup>, les projets de nutrition aux populations vulnérables et les déstockages du stock national de sécurité. En annexes 8, 9 et 10 sont disponibles des tableaux montrant le détail de ces volumes par année, par type d'aide et par CRPA<sup>22</sup>.

On note une concentration des flux vers les CRPA centraux (Centre, Centre-Nord, Centre-Ouest, Centre-Est et Centre-Sud) et vers les CRPA du Nord et du Sahel. On observe par ailleurs des fluctuations inter-annuelles, qui dans l'ensemble tendent à montrer une baisse des quantités attribuées, du moins dans ces régions.

En observant l'importance des volumes et leur régularité, on constate les spécificités régionales suivantes<sup>23</sup>:

Le CRPA Nord est le bénéficiaire régulier majeur d'aide alimentaire. En moyenne annuelle, il a bénéficié de plus de 5 kg/tête, avec un record de plus de 8 kg/tête en 1994 et plus de 9 kg/tête en 1995 uniquement pour la province du Yatenga.

Les CRPA Sahel et Centre Sud sont eux aussi des bénéficiaires réguliers d'aide alimentaire mais à un niveau moindre que le Nord (environ 3 kg/tête en moyenne annuelle).

Vient ensuite un peloton assez groupé de bénéficiaires réguliers moyens composé des CRPA du centre Nord, du Centre et du Centre Est (environ 2,5 kg/tête en moyenne sur les trois années).

Le CRPA du centre Ouest semble être un bénéficiaire moyennement important sauf en 1993 où ces dons dépassent 4 kg/tête.

Autour de cette partie centrale qui attire la majorité des flux durant la période observée, se détachent d'une part le CRPA de la boucle du Mouhoun et d'autre part le CRPA du Sud Ouest caractérisés par des flux d'aide minoritaires sur l'ensemble de la période.

Enfin, deux régions se distinguent par leur irrégularité dans les flux annuels. Il s'agit des CRPA Est et des Hauts Bassins et Comoé.

Le CRPA Est, récipiendaire mineur en 1994 et 95, bénéficie de près de 6 kg/tête en 1993, ce qui le positionne en récipiendaire majeur de l'année.

<sup>20</sup> Dans la suite de l'étude, les projets banques de céréales ne seront pas analysés séparément dans la mesure où les volumes alloués à ces projets sont immatériels (1 à 2% des volumes identifiés) ; par ailleurs, ils ne seront pas non plus rassemblés avec d'autres projets plus conséquents, leur logique et objectif étant trop hétérogènes avec les projets d'aide alimentaire les plus représentatifs au Burkina.

<sup>21</sup> Dans la suite de l'étude, les projets Vivres contre Formation et Vivres contre Travail seront rassemblés sous la même appellation VCT afin de simplifier la lecture et parce qu'il se base sur la même logique, celle de l'échange.

<sup>22</sup> Seuls les volumes de l'année 1995 sont disponibles par province.

<sup>23</sup> On se référera aux annexes 8, 9 et 10 pour la majorité des volumes en kg/tête exprimés dans ces commentaires.

Les CRPA des Hauts Bassins et Comoé, bénéficiaires mineurs voire inexistant dans les années 1993 et 94, reçoivent en 1995 de forts dons d'aide alimentaire. En particulier le Comoé, dont les dons ne dépassent pas habituellement les 2 kg/tête reçoit plus de 4 kg cette année-là, ce qui le place comme premier récipiendaire de l'année 95.

### **Analyse globale**

Que nous apporte ce descriptif rapide de l'importance et de la régularité des flux par région par rapport aux spécificités d'autosuffisance céréalière, de revenus et de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire identifiées précédemment pour ces mêmes régions ?

En premier lieu, on observe une certaine corrélation entre les zones récipiendaires majeures et régulières d'aide alimentaire et les zones marquant un déficit céréalier moyen ou fort (cf. Carte 3 : Equilibres céréaliers moyens par province). Les régions en question sont les régions Centre, du Nord et du Sahel.

La carte des flux d'aide 1994 en est la preuve la plus expressive. Concernant les autres années, la corrélation est moins marquée ; l'importance des flux en direction du CRPA Est en 1993 et en direction des CRPA des Hauts Bassins et du Comoé en 1995, CRPA considérés excédentaires en moyenne, biaissent la corrélation.

Cependant, si l'on retire ces deux cas atypiques, on s'aperçoit que l'aide se concentre en moyenne dans les régions du Centre, du Sud et du Nord là où l'on observe des équilibres céréaliers intermédiaires et des déficits.

Par contre, en moyenne sur trois ans, l'aide ne semble pas se consacrer aux zones aux revenus les plus faibles, ni aux zones les plus vulnérables (cf. Carte 4 : Revenu par tête et par province et Carte 5 : Indice de vulnérabilité par province). Ainsi la zone Est montrant la vulnérabilité structurelle la plus importante du pays et des revenus plutôt faible par habitant, ne bénéficie de façon marquée d'aide alimentaire qu'en 1993.

La province du Yatenga, qui est une province privilégiée en terme de distribution d'aide alimentaire, n'est pas classée parmi les plus vulnérables des provinces. Elle se situe dans une zone de vulnérabilité moyenne, et elle bénéficie de revenus moyen fort relativement aux autres provinces.

La province de Poni, dans l'ouest du pays, présente un profil de vulnérabilité plutôt fort ; or, dans l'échelle des distributions d'aide, cette province appartient au CRPA Sud-Ouest se situant parmi les bénéficiaires minoritaires.

Enfin, les Hauts Bassins et le Comoé montrent en moyenne une vulnérabilité faible, des revenus forts et sont les récipiendaires majeurs d'aide alimentaire en 1995 comme nous avons déjà pu le remarquer.

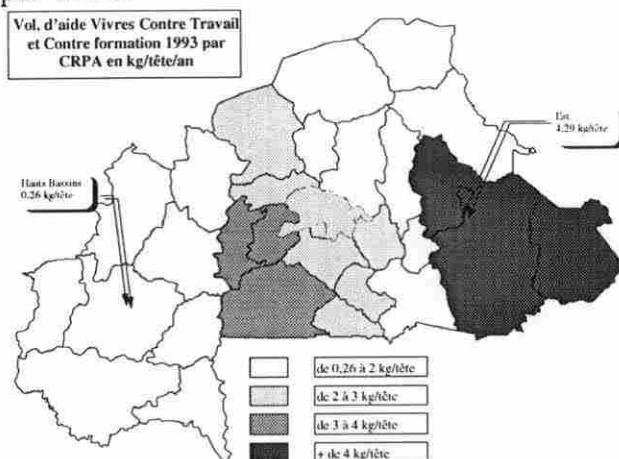
En conclusion, les flux d'aide alimentaire globaux semblent suivre des paramètres d'attribution plutôt basés sur les niveaux de déficit céréalier que sur des indices de pouvoir d'achat et de niveau de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

### **III.2 L'ANALYSE DE REGIONS ET DE TYPES D'AIDE : VIVRES CONTRE TRAVAIL, CANTINES SCOLAIRES ET NUTRITION AUX POPULATIONS VULNERABLES**

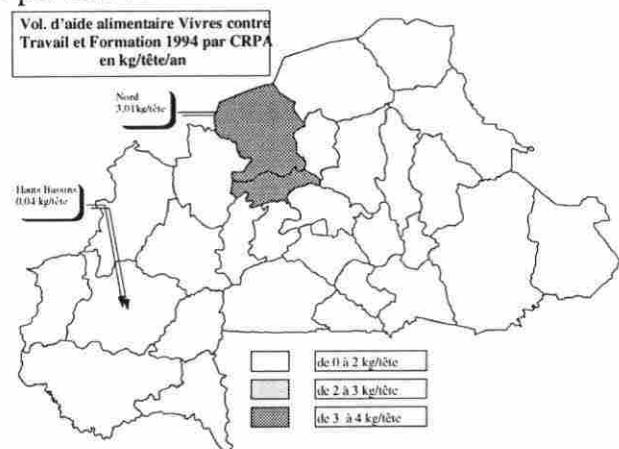
Les cartes d'aide alimentaire présentées auparavant montrent le total aide alimentaire. Cette partie décrit et analyse au niveau régional l'aide par type d'opération, (Vivres contre Travail, cantines scolaires et nutrition aux populations vulnérables), par rapport aux informations émises par les dispositifs d'informations. Les pages suivantes montrent l'allocation spatialisée de l'aide alimentaire VCT et cantines scolaires sur les trois dernières années et les volumes d'aide à la nutrition aux populations vulnérables pour l'année 95.

## Volumes d'aide alimentaire Vivres Contre Travail

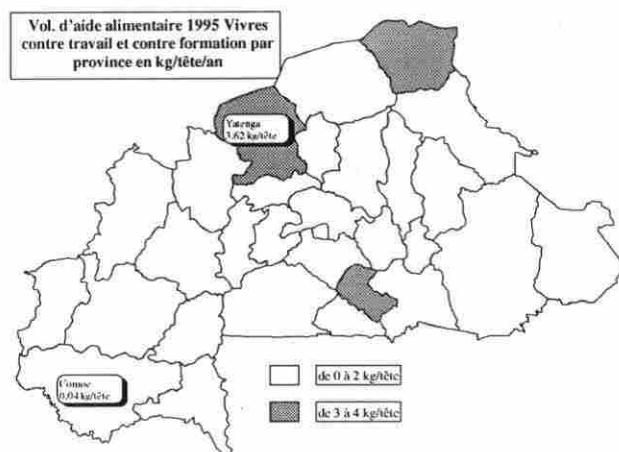
Carte 9 : Volumes 1993 par CRPA



Carte 10 : Volumes 1994 par CRPA



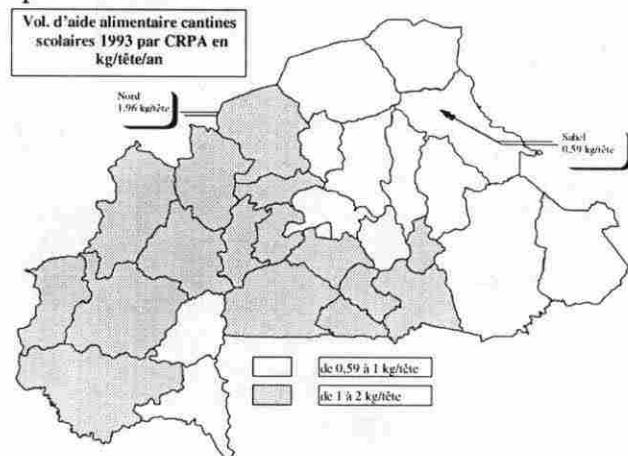
Carte 11 : Volumes 1995 par CRPA



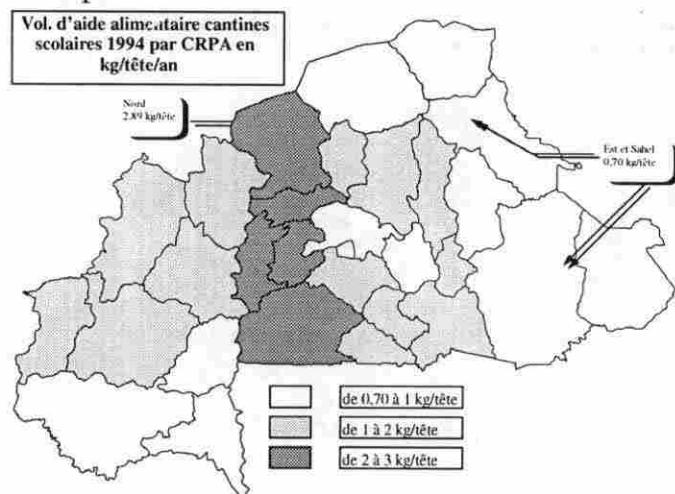
Source : Club du Sahel à partir des données collectées auprès des opérateurs/donateurs

## Volumes d'aide alimentaire Cantines scolaires

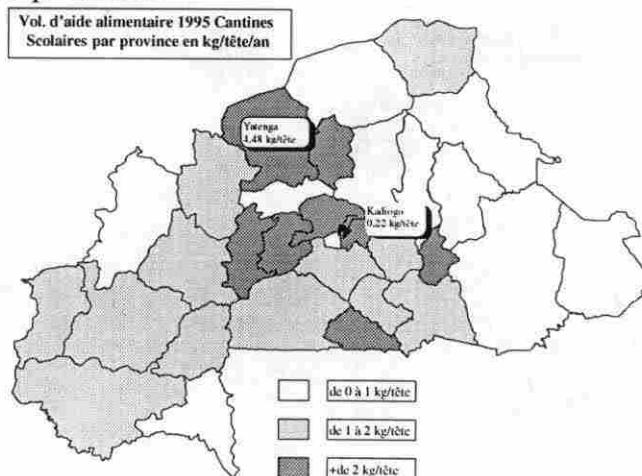
Carte 12 : Volumes 1993 par CRPA



Carte 13 : Volumes 1994 par CRPA



Carte 14 : Volumes 1995 par CRPA



Source : Club du Sahel à partir des données collectées auprès des opérateurs/donateurs

### Le CRPA Nord

Le CRPA Nord se compose des provinces de Passoré et du Yatenga. Ces provinces sont caractérisées par une densité relativement importante de la population, par un déficit céréalier structurel (cf. Carte 3 : Equilibres céréaliers moyens par province), et par l'absence de production agricole à forte valeur ajoutée. Cependant, ce CRPA bénéficie d'un revenu supérieur à la moyenne (cf. Carte 4 : Revenu par tête et par province) et de ce fait est classé moyennement vulnérable (cf. Carte 5 : Indice de vulnérabilité par province). En effet il reçoit le premier niveau de revenu en provenance de populations émigrées (par ordre d'importance relative). De plus, les revenus salariés constituent aussi une part importante du revenu global comparativement à d'autre provinces, ce qui peut s'expliquer par la présence d'un centre urbain, Ouahigouya ville principale du Yatenga, et par l'activité économique drainée par cette dernière. De plus, la province du Passoré bénéficie de la présence de sites aurifères.

Face à ce tableau finalement peu alarmant comparativement aux autres régions, ce CRPA est néanmoins le récipiendaire majeur de l'aide alimentaire VCT et cantines scolaires sur l'ensemble de la période et le deuxième bénéficiaire d'opérations de déstockage du stock national de sécurité.

On peut alors se demander pourquoi une région où une part significative de la population émigre une partie de l'année vers d'autres régions et où il apparaît exister une forte opportunité de revenus salariés ou assimilés est une région idéale pour les programmes VCT, qui sont eux, censés pallier à l'inexistence d'opportunités de revenus ?

Un des éléments de réponses réside dans le fait que l'un des principaux opérateurs des projets VCT est le PAM qui, au Burkina Faso, a pour politique d'orienter ces projets vers les zones déficitaires majeures. Ceci sous-entend que des régions non vulnérables peuvent potentiellement être des bénéficiaires dans la mesure où la vulnérabilité ne corrèle pas forcément au déficit céréalier. Le CRPA Nord qui présente un déficit moyen de 40 kg par personne et par an peut répondre parfaitement aux critères du PAM. Cependant, ce type de projet présente le double avantage d'apporter des denrées et d'initier des emplois. Or, si la région semble dépourvue des premières, elle semble moins en mal des secondes. Il faut donc être très vigilant avec la localisation des projets VCT dans des régions présentant des opportunités d'emploi, dans la mesure où dans ce cas, le fait qu'elles soient aussi des régions déficitaires en céréales apparaît comme un facteur moins important. Pour avoir une opinion définitive sur l'adéquation des projets, il est nécessaire de les étudier en détail au cas par cas.

De même, cette présence d'opportunités de revenus et de la ville rendant l'accès à la nourriture moins problématique (malgré son déficit céréalier chronique) que dans d'autres régions économiquement moins développées et plus enclavées, en quoi est-elle une région plus appropriée que d'autres pour l'allocation d'aide via les cantines scolaires ?

Cette question reste sans réponse si l'on se limite à regarder les spécificités agro-économiques de ce CRPA, les réponses sont à chercher ailleurs. Comme nous ne disposons pas d'information permettant de déterminer si la nourriture est destinée aux écoles localisées dans les zones pauvres de la région, il est impossible de conclure qu'une distribution de nourriture via les cantines dans la région du Yatenga est liée à l'objectif de nourrir ceux qui sont réellement en risque d'insécurité alimentaire.

Cependant, d'après une analyse sous l'angle régional, ces projets VCT et cantines scolaires n'apparaissent pas localisés au meilleur endroit (en termes de besoins) selon les dispositifs d'informations construits pour la sécurisation alimentaire. Ces projets ne correspondent pas aux indices de vulnérabilité au sens large mais à des indices très spécifiques comme celui du déficit céréalier, ce qui ne signifie pas la même chose.

#### Le Sahel

Le CRPA Sahel composé des provinces du Soum, du Séno et de l'Oudalan est une région au climat peu favorable à l'agriculture. C'est la région la moins arrosée (pluviométrie annuelle moyenne de 630 mm). Le système de culture est basé sur le mil, mais c'est avant tout une région d'élevage nomade et transhumant. L'exploitation de mines d'or y est aussi pratiquée et contribue en partie aux revenus des populations de la région. Cependant, c'est une région qui du fait de sa population peu nombreuse (7 % de la population nationale pour 17 % du territoire, cf. annexe 12) n'est pas marquée par un fort déficit céréalier (cf. Carte 3 : Equilibres céréaliers moyens par province).

Par contre, en termes de revenus, cette région est parmi les plus pauvres du Burkina (cf. Carte 4 : Revenu par tête et par province). L'économie est basée sur les deux sources animales et végétales, ce qui peut permettre aux populations (essentiellement agricoles) de mieux répartir leurs risques liés aux aléas climatiques. Cependant, si l'exploitation du bétail présente parmi les plus forts revenus du pays et compose entre 30 et 45 % du revenu des populations de la région (cf. annexe 6), les autres sources, en particulier les cultures céréalières et les emplois salariés ne présentent que de faibles opportunités et les revenus issus de ces activités sont en moyenne parmi les plus faibles du pays. Cette situation se cumule à un réseau de distribution de céréales limitées du fait de l'éloignement, de l'état des routes et de la dispersion des populations.

L'ensemble de ces facteurs contribue à un indice de forte vulnérabilité à l'insécurité alimentaire pour cette région (cf. Carte 5 : Indice de vulnérabilité par province).

Le CRPA Sahel est en moyenne le plus faible bénéficiaire de l'aide alimentaire cantines scolaires et un bénéficiaire moyen des projets VCT.

On peut s'étonner qu'une zone aride et peu développée comme celle-ci ne bénéficie pas plus d'aide essentiellement axée sur le développement à moyen terme. L'absence de programme cantines scolaires se justifie-t-elle par un meilleur niveau nutritionnel des enfants ? Le fait que 57 % des

enfants de moins de cinq ans de cette région contre 53 % pour la région Ouest<sup>24</sup> souffrent d'une sous-nutrition sous une forme ou une autre (ONUAA et MARA, 1995), ne corroborent pas l'hypothèse. Par ailleurs, le niveau d'éducation n'y est sûrement pas meilleur qu'ailleurs du fait du mode de vie nomadisant de la population et de leur répartition sur un territoire relativement vaste.

La province n'étant pas déficitaire, cela peut expliquer la présence discrète de projets VCT. De même, on peut invoquer les difficultés logistiques intrinsèques aux projets VCT (acheminement et stockage) qui peuvent être décuplées dans un environnement peu favorable comme le Sahel. Par ailleurs, si la région peut être classée comme une zone à risques du fait de son profil climatique, sa population, elle, n'est pas forcément à risque car elle dispose de deux sources de revenus (culture et bétail) lui permettant de répartir ses risques et la rendant ainsi moins vulnérables. Enfin, les populations concernées (peu ou pas d'accoutumance au travail sédentaire) et le profil de la région (difficultés d'opérer des travaux d'infrastructures publiques ou communautaire de qualité) peuvent aussi contribuer à offrir un éventail limité de projets VCT. Cependant, cette région aux faibles opportunités de revenus et marquée par un accès difficile aux céréales présente un profil de besoins relativement idéal pour ce type de projets, qui pourrait en particulier être axé sur un meilleur accès aux denrées par un transport et un stockage plus performant.

### L'Est

Le CRPA Est comprenant les provinces de la Tapoa, de Gourma et de Gnagna, présente un profil socio-économique relativement peu serein. L'activité économique de cette région est basée sur la culture de mil et de sorgho et l'exploitation du bétail. Peu de culture de rente y est pratiquée. Sa contribution au PIB agricole national s'élève à 10 % (CILSS/Club du Sahel/Cinergie, 1993) et lui permet d'assurer en moyenne une autosuffisance céréalière (cf. Carte 3 : Equilibres céréaliers moyens par province).

Cependant, cette région bénéficie de revenus très faibles à l'image de son voisin le Sahel (cf. Carte 4 : Revenu par tête et par province). En particulier, la province de Gnagna limitrophe au Sahel représente l'avant-dernier revenu provincial par tête. Les revenus issus de la culture des céréales locales et de l'élevage constituent en moyenne 60 % du revenu total. La position frontalière de cette région avec le Niger et le Bénin, draine une activité économique d'échange non marginale et qui permet à la province située à l'extrême Est, la Tapoa de bénéficier d'opportunités de revenus salariés. Malgré cette poche moins à risques, l'ensemble du CRPA est en moyenne classé comme fortement vulnérable à l'insécurité alimentaire (cf. Carte 5 : Indice de vulnérabilité par province).

Face à ces informations, la région ne bénéficie que sporadiquement d'aide alimentaire en général. C'est l'avant-dernier bénéficiaire d'aide alimentaire via les cantines scolaires. Concernant les projets VCT, l'historique est plus surprenant. En 1993, avec plus de 4 kg/tête, il est le récipiendaire majeur de ce type de projet et devient un récipiendaire inexistant pour 1994 et 1995.

Dans la région Est<sup>25</sup>, la situation nutritionnelle est grave : 77 % des enfants de moins de cinq ans souffrent d'une sous-nutrition sous une forme ou une autre (ONUAA et MARA, 1995). Et les cantines scolaires sont inexistantes. Ceci renforce l'idée que ce projet ne vise pas à une meilleure sécurisation alimentaire à moyen terme des populations et n'utilise pas les dispositifs d'information disponibles pour choisir les régions en vue de l'allocation de leur aide.

<sup>24</sup> qui regroupe les provinces du Houet, Kenedougou, Mouhoun, Kossi, Bougouriba, Poni et Comoe.

<sup>25</sup> qui regroupe les provinces Gnagna, Gourma, Tapoa, Boulgou et Kouritenga.

La distribution VCT de 1993 est atypique. Cette année, l'ONBAH (Office National des Barrages et des Aménagements Hydrauliques) et le PAM ont réalisé d'importants travaux d'aménagements des ressources en eau, à l'aide de projets Vivres contre Travail<sup>26</sup>. Une partie importante a été localisée dans le CRPA Est. Le plus surprenant n'est pas la présence de VCT dans cette région à cette époque. Car en effet, la vulnérabilité de cette région justifierait la présence d'un projet VCT ; ce qui reste surprenant est que ce projet reste ponctuel alors que la vulnérabilité est, elle, de moyen et long terme. Les projets VCT sont de nature longs et destinés à agir sur de longues périodes puisqu'ils traitent de problèmes en majorité structurels et non conjoncturels. La nature de cette aide ne correspond pas à la nature du problème qu'elle est censée aider à résoudre. L'impression est que cette aide ne visait pas la réduction de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire de la région mais s'axait sur des objectifs d'amélioration de l'infrastructure et de l'équipement tels que la réhabilitation et la construction hydrauliques, qui touchent indirectement la sécurité alimentaire qui, une fois terminés, ne justifiaient plus la présence d'aide alimentaire dans cette région.<sup>27</sup>

Cette hypothèse se confirme lorsqu'on observe le comportement de l'aide 1993 concernant ces mêmes projets sur les CRPA du Centre-Ouest, Centre et Centre-Sud. A l'image de l'Est, ces régions reçoivent des parts importantes d'aide destinée à l'aménagement des ressources en eau. Les quantités, étant largement réduites les années d'après, sembleraient donc se justifier pour 1993 plus par le besoin de réalisation des aménagements hydrauliques que par une réelle volonté de satisfaire des besoins de sécurisation alimentaire des populations.

### L'Ouest

Cette région est composée de quatre CRPA : le Comoé (Province du Comoé), les Hauts Bassins (Province de Kénédougou et du Houet), le Sud-Ouest (Provinces de Bougouriba et Poni) et la Boucle du Mouhoun (Provinces de Kossi, Sourou et Mouhoun).

La région Ouest bénéficie de conditions agro-climatiques favorables. Les cultures sont principalement constituées de sorgho et de maïs en rotation avec le coton. Le riz pluvial se rencontre surtout dans les provinces de la Comoé et du Houet. Dans l'ensemble, la région est excédentaire en céréales (cf. Carte 3 : Equilibres céréaliers moyens par province). L'arachide est largement cultivée surtout dans le Comoé et Kossi. La canne à sucre est localisée dans la province du Comoé.

Les CRPA des Hauts Bassins, du Comoé et de Sud-Ouest abritent deux villes importantes : Bobo-Dioulasso qui est le principal centre de collecte avant acheminement sur Ouagadougou et le Sud du Mali, et Banfora; l'une capitale économique et l'autre assurant une transition avec la Côte d'Ivoire développent des activités de secteurs modernes et informels. Du fait de la présence de culture de rente, ces CRPA se caractérisent par des revenus agricoles relativement élevés et des revenus monétaires substantiels pour les agriculteurs de coton (cf. Carte 4 : Revenu par tête et par province). Ils contribuent à hauteur de 25 % dans la formation du PIB agricole et à 24 % dans la formation du PIB national.

<sup>26</sup> Il est important de noter que durant l'année 93, seuls 87 % de l'aide attribuée au titre des aménagements eaux et sols et ressources en eau ont pu être identifiés par région. L'absence des 13 % restant, s'élevant à 1.600 tonnes environ risque de biaiser les conclusions portées dans les analyses précédentes.

<sup>27</sup> La question à laquelle il faudrait maintenant répondre est : la sécurité alimentaire s'est-elle néanmoins améliorée après une année de réalisation de projets et d'aménagements hydrauliques ? La réponse ne se trouvera que dans une analyse plus fine du projet lui-même et des populations concernées.

Le CRPA de la boucle du Mouhoun est lui aussi économiquement dynamique. Cette région essentiellement agricole (contribution de 17 % au PIB agricole) obtient des revenus relativement élevés (du moins pour la province du Kossi, cf. Carte 4 : Revenu par tête et par province) quoique son niveau d'équipement soit faible et que son urbanisation s'amorce difficilement. Sa contribution au PIB national est de 9 %.

Par conséquent, le niveau de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire dans ces régions est très faible (cf. Carte 5 : Indice de vulnérabilité par province), sauf pour la province de Poni, mais qui est néanmoins ni déficitaire ni parmi les plus pauvres.

Face à ce tableau plutôt positif, on comprend que les projets VCT soient faiblement présents dans cette région.

Les volumes d'aide distribués via les cantines scolaires sont par contre plus importants en moyenne dans cette région que dans le Sahel ou dans l'Est qui présentent pourtant des situations plus graves vis à vis de l'insécurité alimentaire. Le CRPA Sahel plus touché par la malnutrition des enfants que la région Ouest<sup>28</sup> [57 % contre 53 % (ONUAA et MARA, 95)] reçoit en moyenne bien moins par habitant de ce type d'aide.

Enfin, les CRPA du Comoé et des Hauts Bassins sont les bénéficiaires majeurs d'aide à la nutrition des populations vulnérables pour l'année 1995. Dans la période considérée, cette forme d'aide est marginale par rapport aux volumes distribués via les cantines scolaires et les projets VCT. Cependant en 1995, elle prend un poids conséquent dans le total aide alimentaire de l'année (17% contre 3 et 6 % respectivement pour 1993 et 1994). Ces flux 95 s'expliquent essentiellement par un don d'aide via un seul opérateur destiné à la nutrition des populations vulnérables de la région des Hauts Bassins et du Comoé (indigents, CREN, hôpitaux...). Ce type d'aide existait déjà durant les années précédentes dans cette zone, mais elle a augmenté de façon majoritaire sur 1995 (elle a été multipliée par 6 par rapport à 1994). De plus, cette évolution s'est faite sans aucune corrélation avec les tendances de cette aide dans les autres régions (celle-ci a été multipliée par 1,5 entre 1994 et 1995).

Il est certain que les populations vulnérables touchées par cette forme d'aide (indigents, lépreux, orphelins, enfants malnutris, femmes enceintes et allaitantes...) existent sur l'ensemble du territoire et pas seulement dans les régions déficitaires et pauvres. Cependant, comme nous l'avons déjà précisé, le Comoé et les Hauts Bassins, sont les régions les plus riches et les moins vulnérables de l'ensemble du Burkina grâce à la présence d'importantes cultures de rente. Il apparaît que ce don d'aide de la part d'un seul bailleur a été influencé en grande partie par d'autres facteurs que par une réelle analyse des besoins globaux d'aide alimentaire du pays. Ces facteurs peuvent être la qualité et la confiance mise dans l'agence responsable de la distribution. Ils peuvent aussi être le fait qu'une agence est présente et opérationnelle dans cette région et que les coûts issus du choix d'allouer l'aide à des régions plus en besoin mais où aucune agence n'opère risquent de dépasser les bénéfices de l'opération (coût d'organisation, d'implantation d'un circuit de distribution, d'un stockage, coût d'apprentissage...), que ce soient des coûts encourus par le bailleur, l'agence distributrice ou les populations bénéficiaires.

<sup>28</sup> qui regroupe les provinces du Houet, Kenedougou, Mouhoun, Kossi, Bougouriba, Poni et Comoe.

Il est certain que, dans certains cas, l'impact de l'aide pourra être beaucoup plus important dans une région qui exprime pourtant des besoins inférieurs. La génération d'un bénéfice ou d'un effet positif de l'aide n'est pas forcément le corollaire d'une situation de forte insécurité alimentaire. La relation peut d'ailleurs être plus souvent inverse. En effet, le dégagement d'un effet positif de l'aide repose en grande partie sur des facteurs comme la qualité de la gestion de cette aide par les opérateurs, les délais d'approvisionnement, la configuration d'un environnement adapté, la présence de personnes compétentes et formées au fonctionnement des projets d'aide alimentaire ... et non pas sur le volume du besoin d'aide initial. Comme ces facteurs de réussite de l'aide se retrouvent plus souvent dans des régions plus développées que d'autres (présence de circuits routiers, de capacité de stockage, de populations éduquées...), on peut rentrer alors dans un cercle vicieux : ceux qui ont besoin d'aide ne sont pas ceux qui pourront générer la plus forte plus-value de cette aide.

L'exemple de ces forts volumes d'aide à la nutrition alloués à des régions peu vulnérables illustre bien le biais que peut prendre une décision d'allocation d'aide. Mais ces remarques ne s'adressent pas seulement à ce type d'aide mais à l'aide alimentaire en général. Il faut être très vigilant : dans un contexte international de réduction des flux d'aide et de souci d'optimiser l'allocation des ressources (en termes d'effets positifs), on risque de se retrouver rapidement dans une situation où seules les régions capables de générer des effets positifs de l'aide seront les seules récipiendaires et cette capacité ne correspond pas forcément aux régions les plus en besoins.

### Conclusion

#### *Les Vivres contre Travail*

Quoique l'analyse précédente démontre une certaine corrélation entre les régions à déficit céréalier et les allocations d'aide alimentaire de type VCT, ces dernières ne semblent néanmoins pas se diriger vers les zones de vulnérabilité à long terme présentées par le SAP burkinabé. De même, le choix de ces allocations d'aide ne semble pas prendre en compte l'existence de revenus dérivés d'autres sources que productives et d'activités génératrices de revenus.

De plus, le problème soulevé par les constructions et les aménagements hydrauliques de 1993, révèle une vue à court terme de ces projets, dont les objectifs apparaissent, du moins selon les informations disponibles, être plus axés sur l'environnement physique (i.e. quelle zone devrait bénéficier d'un projet de développement rural de type reforestation ou aménagement hydraulique) que sur les besoins alimentaires de la population.

Cependant, nous ne pouvons que difficilement conclure sur l'intérêt réel ou non de tels programmes au sein de ces régions dans la mesure où des questions restent sans réponses. Premièrement nous n'avons pas d'information sur les disponibilités céréalières (après importations) de certaines zones au sein des régions déficitaires en moyenne. Par exemple, les populations du Yatenga semblent bénéficier en moyenne de revenus, mais les marchés sont-ils suffisamment approvisionnés pour répondre à la demande solvable ? Deuxièmement, nous ne connaissons pas le pourcentage d'aide distribuée qui peut avoir été achetée dans la région, et qui peut ainsi diminuer les effets potentiels négatifs dans les zones qui au premier point de vue, ne sembleraient pas appropriées pour ce type de projet.

### *Les cantines scolaires*

Les objectifs du programme des cantines scolaires sont d'encourager la présence à l'école et d'accroître le niveau d'éducation dans les zones rurales. Si l'on compare l'évolution du poids de chaque province dans le programme total annuel, durant les trois années étudiées (cf. annexe 11), on constate que ces parts sont très stables, reflétant une approche long terme. Par conséquent, les localisations des programmes cantines scolaires ne correspondent pas nécessairement aux zones structurellement déficitaires ou vulnérables ou à faible revenu indiquées sur les cartes de références.

Cela étant dit, ce qui est distribué reste néanmoins des denrées alimentaires avant d'être de l'éducation et il semble indiqué de regarder vers quelles zones elle se dirige en parallèle aux problèmes d'insécurité alimentaire de ces régions. On constate alors que le plus gros projet d'aide alimentaire au Burkina Faso représentant autour de 50 % de l'aide alimentaire ciblée annuelle, ne s'adresse pas aux régions fortement marquées par l'insécurité alimentaire. Son objectif principal est le développement via un unique volet : l'éducation.

En parallèle, ce programme ne s'oriente pas non plus vers l'ensemble des régions marquées par un bas niveau nutritionnel des enfants de moins de cinq ans. La région Est<sup>29</sup> où la situation nutritionnelle est grave (77% des enfants de moins de cinq ans souffrent d'une sous-nutrition sous une forme ou une autre (ONUAA et MARA, 1995)), est un récipiendaire minoritaire sur les trois ans. Alors que ce projet semblerait un outil particulièrement adapté pour toucher une partie des enfants souffrant de malnutrition.

Il faut enfin préciser que ce programme est alimenté par des denrées importées en grande partie des Etats-Unis. Ce fait se rajoute au constat de déconnexion de l'objectif de cette aide vis-à-vis de l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages burkinabé.

### *La nutrition aux populations vulnérables*

Cette forme d'aide marginale jusqu'en 1995, prend un certain poids cette année là au profit de région pourtant moins marquée par les problèmes nutritionnels, de disponibilité et d'accès à la nourriture, que les autres régions du Burkina Faso. Cette analyse mènerait à penser que cette aide est incompatible avec le réel souci de combler des besoins de sécurité alimentaire. Les déterminants de l'allocation de cette aide sont à chercher ailleurs et en particulier dans la présence et le niveau de fiabilité d'agences distributrices dans la région.

### *Conclusion générale*

L'observation des types d'aide montre qu'aucune aide distribuée au Burkina ne se base sur les informations fournies par les dispositifs d'information sur l'insécurité alimentaire. Une approche cohérente voudrait que les programmes telles les cantines scolaires se localisent dans les endroits où la malnutrition infantile est forte, que les projets VCT se situent dans des régions pauvres sans autres opportunités de travail rémunéré et que la nutrition aux populations vulnérables se localise dans les régions les plus démunies. Or, rien de tout cela n'apparaît. C'est une image relativement perturbante. Si le rôle de l'aide alimentaire est de contribuer à la sécurisation alimentaire, il semble nécessaire que les distributions d'aide soient en phase avec les besoins de sécurisation alimentaire exprimés par les régions. Il apparaît aussi que pour les bailleurs, la présence de leur opérateur habituel, l'existence de circuits logistiques favorables ou la présence d'une capacité de gestion sont des déterminants plus importants pour l'allocation d'aide que les réels besoins d'aide alimentaire exprimés par les indicateurs de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

<sup>29</sup> qui regroupe les provinces Gnagna, Gourma, Tapoa, Boulgou et Kouritenga.

### III.3 LES OBSERVATIONS DE CAS D'OPERATIONS PONCTUELLES

#### Déstockage 93-94 du Stock National de Sécurité

Un historique rapide est nécessaire pour introduire cette opération.

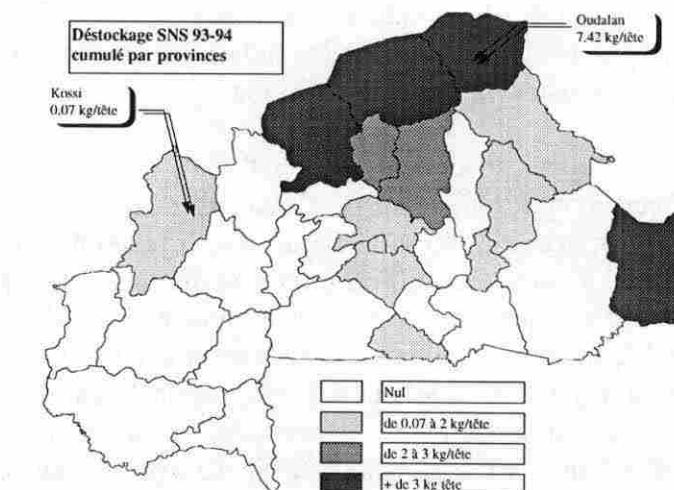
En 1991, l'UE préleve 8.000 tonnes de sorgho local de l'OFNACER (SONAGESS aujourd'hui). Elle rembourse l'office national grâce à 7.600 tonnes de sorgho thaïlandais. Vu la mauvaise qualité de conservation de ce sorgho, il n'a pu être versé au SNS et l'a été au stock de stabilisation de l'OFNACER. Ce dernier n'a pu le vendre pour plusieurs raisons : trop de son, taux de rendement en farine trop bas, couleur rouge de la farine, peu d'amidon.

Ce sorgho valorisé à hauteur de 110 Francs CFA/kg dans le bilan de l'OFNACER a été présenté à l'époque sans succès au consommateur au prix de 50 Francs CFA/kilo.

En 1993, suite à une requête d'aide alimentaire du Burkina, l'Allemagne rachète le sorgho à l'OFNACER pour 50 Francs CFA/kg (nouvelle valeur comptable). La contrepartie de la vente prévue à 40 Francs CFA/kg doit être versée au même fonds. En août 1993, un premier déstockage de 3.000 tonnes est proposé à 40 Francs CFA/kg dans des zones déficitaires du Nord. Mais des retards de livraison ont amené le prix à baisser jusqu'à 20 Francs CFA/kg. En avril 1994, la deuxième tranche de 4.000 tonnes a été liquidée à 20 Francs CFA/kg.

La carte ci-dessous présente les distributions durant ces deux années en kg/nombre d'habitants moyens sur deux ans et par province. Le CONASUR distribue environ 40% en 1993 et 60% en 1994.

Carte 15 - Flux d'aide alimentaire déstockage SNS 1993-94 par province



Source: Club du Sahel à partir des données collectées auprès des opérateurs/donateurs

### Commentaires

On note une forte concentration de la vente dans le Nord entre les provinces du Yatenga, du Soum, de l'Oudalan, de Sanmatenga et du Bam. Ainsi qu'une forte proportion de vente dans la province du Tapoa (plus de 4 kg/tête).

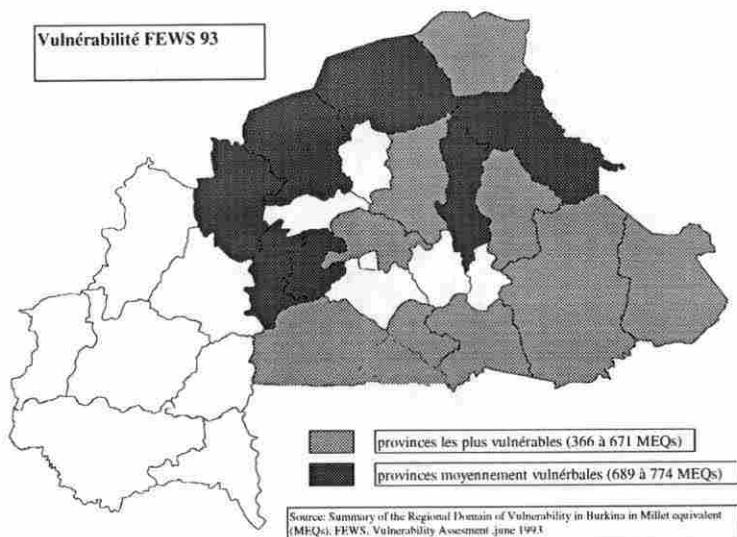
Le CONASUR a pour objectif d'organiser les secours d'urgence. Cependant, cette aide ne peut s'assimiler à un secours d'urgence uniquement, dans la mesure où l'objectif était aussi du moins pour 1994 d'écouler un stock de basse qualité et qui s'abîmait de plus en plus dans les stocks de l'Office céréalier.

De plus, cette aide ayant été vendue (même à tarif préférentiel), elle s'adresse à des populations dont le pouvoir d'achat est certes faible mais qui existe néanmoins. Enfin, durant ces deux périodes caractérisées par des bonnes récoltes par rapport à la moyenne, les programmes d'urgence n'étaient pas très actifs.

Ces deux opérations étant ponctuelles, on peut s'attendre à ce que leurs objectifs soient de remplir des besoins ponctuels des populations. Nous les avons donc comparé aux cartes de vulnérabilité conjoncturelles réalisées par le FEWS pour les années 1993 et 94.

En 1993, les conclusions du FEWS sur la vulnérabilité des provinces montrent les résultats spatialisés suivants :

Carte 16 - Vulnérabilité par province, FEWS, 1993



Source: FEWS, 1993a

Ce qui situe les populations les plus vulnérables à l'Est et au sud du pays et les populations moyennement vulnérables dans le Nord. Quant à 1994, le FEWS conclut qu'il n'existe pas, à l'époque de problème d'insécurité alimentaire au Burkina Faso et situe l'ensemble de la population selon un indice de légère vulnérabilité.

En 1993, la Tapoa et l'Oudalan, deux provinces identifiées comme fortement vulnérables ont bénéficié de près de 50 % des ventes à tarif préférentiel de cette année-là. Le Soum, moyennement vulnérable, a lui aussi bénéficié de près de 17 % du déstockage en 1993. Le Yatenga, dernier

récipiendaire majeur du sorgho thaïlandais a lui bénéficié des ventes mais seulement en 1994 pour près de 50 % du déstockage de l'année, alors qu'il n'est que légèrement vulnérable en 1994 (et moyennement vulnérable en 1993). Cependant le Yatenga, rappelons-le, est une province déficitaire et son déficit est de 27.000 tonnes environ en 1994 pour une offre totale d'aide de 1.951 tonnes (DSAP, bilan céréalier par province 1993-94).

### Conclusion

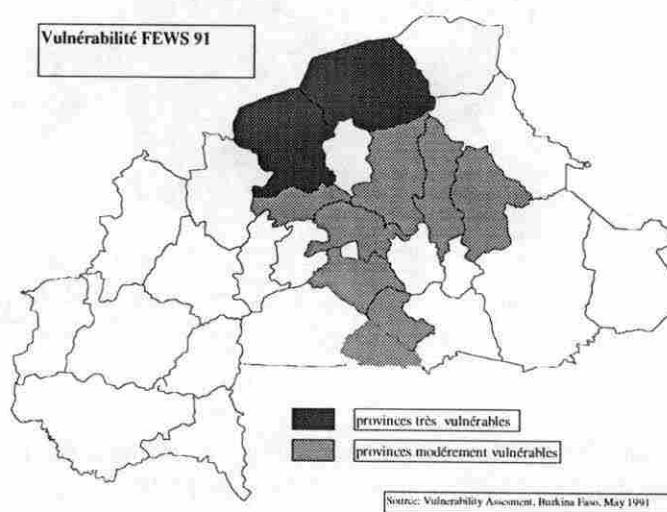
Les distributions cumulées des deux années, compte tenu des contraintes liées à la liquidation d'un stock gênant et de mauvaise qualité, s'adaptent relativement correctement avec le profil de vulnérabilité des provinces exprimé par le dispositif d'informations 1993. Les quatre récipiendaires majeurs sont situés dans des zones fortement et moyennement vulnérables et sont de plus ceux caractérisés par une faible présence des productions à forte valeur ajoutée, ce qui sous-entend la présence d'une majeure partie de la population à bas revenu envers qui une vente à tarif préférentiel peut s'avérer une ressource supplémentaire.

Cependant, on peut émettre des réserves quant à l'intérêt de telles opérations dans la mesure où la denrée est de mauvaise qualité, peu appréciée et n'a vraisemblablement qu'une faible valeur nutritive alors qu'elle s'adresse à des populations qui sont parmi les plus mal loties du Burkina Faso. De plus, du fait de ces facteurs, le stock ayant eu du mal à s'écouler, les distributions se sont prolongées jusqu'en 1994, année où la vulnérabilité était légère.

### **Urgence 1991**

En 1991, consécutivement à deux années de mauvaise récoltes, dix provinces situées dans la région central des plateaux se retrouvent en situation de crise économique. Selon le FEWS (FEWS, 1991), la vulnérabilité de cette année se situe dans les zones suivantes :

Carte 17 - Vulnérabilité par province, FEWS, 1991

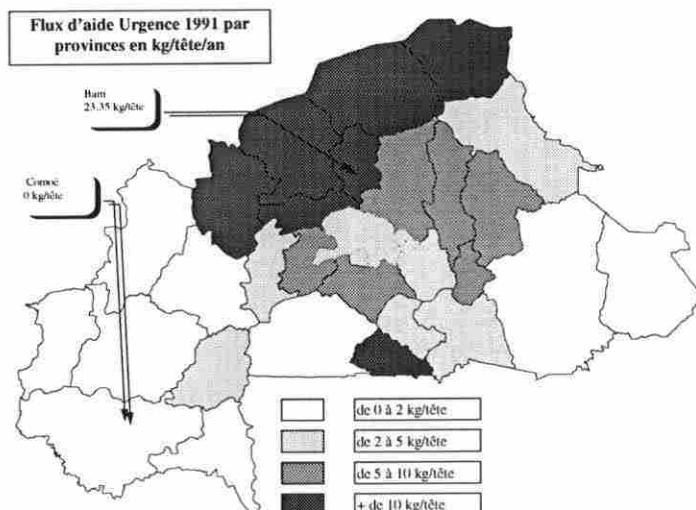


Source: FEWS, 1991

D'après le FEWS, dans le Yatenga et le Soum, 25.000 petits agriculteurs sont à l'époque exposés fortement aux risques de famine. Dans les autres provinces (particulièrement le Centre-Nord et le Centre-Sud), les petits agriculteurs et les agro-pastoralistes demeurent modérément vulnérables.

Face à ce contexte, nous avons pu identifié 57.000 tonnes d'aide alimentaire (cf. annexe 13) qui ont été distribuées gratuitement ou vendues à tarif préférentiel, selon la carte ci-après :

Carte 18 - Flux d'aide d'urgence 1991 par province



Source: Club du Sahel à partir des données collectées auprès des opérateurs/donateurs

Seuls le Yatenga et le Soum, classés hautement vulnérables, reçoivent un niveau d'aide en adéquation avec leur niveau de vulnérabilité par rapport aux autres. L'Oudalan, le Sourou et le Bam reçoivent plus de 10 kg/tête (niveau majeur) alors qu'ils ne sont pas considérés comme vulnérables (en particulier, le Bam est le récipiendaire majeur de l'année avec plus de 23 kg/tête).

Les provinces de Nahouri et Passoré, classées comme modérément vulnérables, bénéficient de plus de 10 kg/tête.

Celles qui, d'après l'indicateur, n'auraient pas dû recevoir et ont néanmoins reçu entre 2 et 10 kg/tête se comptent au nombre de 8 (Bougouriba, Sanguié, Boulkiemdé, Kadiogo, Boulgou, Ganzourgou, Kouritenga et Séno).

Par ailleurs, on constate que plus de la moitié des provinces qui ont reçu de l'aide alimentaire au titre de la sécheresse 91, n'aurait pas dû recevoir, aux dires de l'indice de vulnérabilité exprimé par le FEWS. Néanmoins, toutes les provinces exprimées comme fortement vulnérables, ont bénéficié des plus fortes allocations en moyenne, et toutes les provinces exprimées comme modérément vulnérables ont reçu plus ou moins, suivant les cas, mais au moins plus de 2 kg/tête.

Il faut rappeler que la distribution n'était pas forcément gratuite. Cela peut limiter l'effet néfaste de l'inondation de certaines provinces en denrées alimentaires.

## Conclusion

Il est difficile d'expliquer ces flux 5 ans après. L'opération d'urgence semble avoir couvert plus que les besoins exprimés. Mais peut-on statuer sur la bonne expression de ces besoins ? Selon les informations statistiques sur les productions céréalières de la DSAP, cette année-là, 23 provinces sur 30 étaient déficitaires et en global le besoin en céréales du Burkina s'élevait à 475.000 tonnes (calcul avant importations commerciales et aide alimentaire), soit 30 % de sa production (DSAP, Bilan Céréalier de la campagne 1990-91). Ce besoin justifierait les flux d'aide alimentaire de cette année tout en les relativisant. D'une part, les flux d'aide totaux ne couvrent le déficit qu'à hauteur de 12 % et d'autre part, le Bam récipiendaire majeur ne couvre son déficit (avant importations commerciales) qu'à hauteur de 20 % grâce à cette aide. Cependant, même si les provinces semblent dans l'ensemble ne recevoir que peu par rapport au déficit céréalier vécu cette année-là et si les distributions ont comblé dans l'ensemble les besoins exprimés par le dispositif d'information, il n'en reste pas moins que ces distributions se sont aussi adressées vers des zones non mentionnées par ce même dispositif. A quoi et à qui sert donc le dispositif d'information et quels sont alors les déterminants d'attribution des dons d'aide alimentaire ? Les questions restent sans réponses mais il serait nécessaire d'observer les activités d'urgence plus attentivement à la fois dans l'expression des besoins et dans la réponse apportée dans la mesure où les dispositifs d'information coûteux en tous facteurs ont été en grande majorité conçus pour ces cas d'urgence et qu'ils ne semblent pas utilisés pleinement.

## CONCLUSION GENERALE

### Typologie de l'aide alimentaire ciblée au Burkina Faso

L'aide alimentaire ciblée au Burkina Faso se décompose en moyenne sur les trois dernières années de la manière suivante :

#### *Types*

44 % de l'aide alimentaire sont distribués via les cantines scolaires, 37 % via les projets Vivres Contre Travail et Formation, 9 % via les opérations ponctuelles de distribution à partir du SNS, 8 % via l'assistance à la nutrition des populations vulnérables et 2 % via les banques de céréales.

#### *Populations*

L'aide alimentaire est ciblée à plus de 80% sur les populations d'enfants en âge de scolarisation et sur les ménages ruraux (les VCT Burkinabé étant ciblés principalement sur les zones rurales). Près de 90 % de l'aide alimentaire ciblée Burkinabé possèdent un caractère récurrent et répond à des problématiques structurelles.

#### *Objectifs*

Moins de 20 % visent en premier lieu une amélioration concrète de l'assiette alimentaire consommée (soit l'objectif nutritionnel), en moyenne 40 % visent à créer des opportunités de revenus et développer les infrastructures du monde rural et près de 45 % visent l'éducation scolaire des enfants.

### Aide alimentaire ciblée et dispositif d'informations sur la sécurité alimentaire

Les flux d'aide alimentaire burkinabé corroborent très faiblement les problématiques régionales exprimées par les indicateurs d'équilibre offre-demande en céréales, de revenus et de vulnérabilité structurelle à l'insécurité alimentaire, que nous avons utilisés.

#### *Flux totaux*

L'analyse des flux totaux montre qu'ils ne se destinent pas aux régions les plus vulnérables face à l'insécurité alimentaire.

#### *Flux à moyen terme*

Lorsque l'aide est détaillée par type, il semble plus aisément d'identifier des logiques suivant les types d'aide et les types d'informations de référence. Ainsi les projets VCT semblent s'orienter vers les zones plutôt déficitaires (en céréales), du moins depuis 1994, et ne s'adressent que faiblement aux zones excédentaires. Cependant, ils ne se dirigent pas forcément vers les zones aux revenus faibles. Ainsi, la province qui reçoit le plus durant les deux dernières années est le Yatenga, or cette province se situe dans une zone bénéficiant de revenus moyens.

Les cantines scolaires semblent suivre leur propre logique et non celle exprimée par les dispositifs d'information. En effet, exceptée une concentration sur des zones aux revenus relativement faibles et plutôt déficitaires (zone centrale, au nord, à l'ouest et au Sud de Kadiogo), cette aide s'adresse aux provinces de l'Ouest, qui ne sont pas les plus marquées par l'insécurité alimentaire. De plus, toutes les zones Est et Sahel semblent faiblement touchées ; ces régions étant parmi les plus structurellement vulnérables selon le SAP.

L'aide à la nutrition des populations vulnérables prend de l'importance en 1995 au profit des régions du Comoé et des Hauts Bassins pourtant moins marquées par les problèmes nutritionnels, de disponibilité et d'accès à la nourriture, que les autres régions du Burkina Faso. Les déterminants de l'allocation de cette aide ne semblent pas entièrement liés aux besoins de sécurisation alimentaire ; ils sont à chercher ailleurs et en particulier dans la présence et le niveau de fiabilité opérationnelle d'agences distributrices dans la région.

#### *Flux ponctuels*

Les opérations plus ponctuelles que nous avons pu observer comme la distribution d'une partie du Stock National de Sécurité et l'urgence 1991, montrent une meilleure adéquation des distributions avec les systèmes d'informations exprimant la vulnérabilité conjoncturelle des populations sur les périodes concernées. Le déstockage s'est en majeure partie adressé aux régions montrant une forte vulnérabilité à la famine au début de l'opération. Cependant, il s'est déroulé sur deux ans (de manière non prévue) et durant la seconde année, la vulnérabilité à la famine de ces régions (et du Burkina Faso en entier) était moins marquée.

Quant à l'aide d'urgence 1991, elle semble s'être orientée vers l'ensemble des zones définies comme vulnérables par le dispositif d'informations de l'époque mais a aussi touché des régions non répertoriées à risques à ce moment, mais qui présentaient cependant de forts déficits céréaliers par rapport à une saison normale.

Ces constats impliquent que les opérations d'aide alimentaire aux objectifs à moyen terme ne semblent pas en phase avec les dispositifs d'information exprimant les niveaux de sécurité alimentaire à moyen terme. Alors que l'adéquation entre l'aide à court terme et les dispositifs d'information à court terme semble plus forte.

#### **Constats sur les caractéristiques et objectifs de l'aide alimentaire burkinabé**

Que peut-on conclure de cette situation ? L'observation de ces incohérences sous l'angle des caractéristiques et objectifs de chaque type d'aide et sous l'angle de vue des donateurs aide à comprendre.

##### 1) Fongibilité de l'aide alimentaire Burkinabé

Un programme comme les cantines scolaires pesant pour près de la moitié dans l'aide alimentaire burkinabé, n'est pas conçu en fonction des besoins de sécurisation alimentaire directe des populations mais en fonction de l'objectif premier d'éducation. Bien entendu, à terme, un individu mieux éduqué contribuera de meilleure façon à sa sécurité alimentaire ; cependant, cet objectif implicite n'est ni un objectif immédiat ni un objectif officiellement inscrit dans l'opération.

De même, les projets VCT visent parfois plus --et ce n'est pas une spécificité Burkinabé-- le développement des infrastructures, qu'un réel apport alimentaire, même si à terme les infrastructures améliorent le niveau de sécurité alimentaire des bénéficiaires.

Il semble donc que l'aide alimentaire, telle qu'existant au Burkina, est utilisée comme un outil de financement de projet de développement. Ce n'est pas critiquable, cela montre juste le caractère fongible de l'aide alimentaire<sup>30</sup>. C'est-à-dire que l'aide alimentaire existante sert à financer en partie le projet mais une aide financière aurait été substituable.

Dans ce cas, il faut s'attendre à ce que les allocations de ce type d'aide ne correspondent pas forcément aux zones marquées par l'insécurité alimentaire.

## 2) L'aide est allouée en fonction de l'offre et non de la demande

Les dispositifs d'informations donnent une information sur l'ensemble du territoire alors que l'aide semble ne pas être allouée en regard de l'ensemble des besoins mais au cas par cas ou, du moins, opérateur par opérateur, sans regard de l'ensemble des opérations.

Cela sous-entend que les décideurs (particulièrement les donateurs) ne jugent pas des besoins de chacun relativement par rapport aux autres mais indépendamment. Ce qui résulte en une répartition inégale de l'aide.

Quand nous affirmons que le Kénédougou reçoit plus qu'il ne devrait, il faut comprendre par rapport aux autres. Nous ne contestons pas le fait que cette province ait peut être un besoin égal à son allocation, voire supérieur. Ce que nous avançons est que, dans un souci de meilleure allocation des ressources, il est nécessaire de comparer les besoins des autres régions et la façon dont ces besoins seront remplis avant d'octroyer des volumes d'aliments.

Les donateurs qui sont à la fois des bailleurs de fonds au profit des dispositifs d'informations et bailleurs de fonds au profit de l'aide, devraient se pencher sur le lien dispositif d'informations-expression de besoin-allocation d'aide, dans la mesure où si les dispositifs ont été créés, c'est bien, en partie, pour allouer plus efficacement l'effort de développement et d'assistance.

Cette déconnexion entre dispositifs d'informations et dispositif d'aide n'est pourtant pas nouvelle et le thème a été déjà soulevé dans plusieurs travaux (cf. Buchanan Smith et al., 1992). Ce constat suffit à rendre la situation préoccupante. On peut se demander à qui servent ces dispositifs d'informations onéreux à tout point de vue (argent, temps, énergie, capacités), et comment les distributeurs/opérateurs/donateurs identifient finalement les populations en besoin d'aide alimentaire.

## 3) L'aide est allouée en fonction de l'existence d'un environnement favorable à sa gestion

Les incohérences constatées peuvent aussi s'expliquer par le fait que certains opérateurs réfléchissent non plus uniquement en terme d'ampleur des besoins d'aide alimentaire des populations, c'est-à-dire qu'ils ne s'intéressent plus uniquement aux besoins mais aussi à la capacité du contexte et de l'environnement de générer une forte valeur ajoutée à partir de l'aide alimentaire distribuée.

<sup>30</sup> Cependant, lorsque cette aide s'inscrit dans un contexte de production agricole en moyenne excédentaire sur le territoire national et que l'aliment apporté en soutien du projet est une importation d'origine extérieure aux pays africains, l'opération demanderait alors d'être attentivement observée.

Ainsi, adresser des volumes d'aide alimentaire à des régions qui n'ont ni la capacité de stockage nécessaire ni la capacité de gestion risque de rendre caduque le bénéfice de l'aide ; or, en général, les manques d'infrastructures et de moyens humains contribuent fortement à un haut niveau de vulnérabilité. Malgré cela, l'opérateur préférera allouer cette aide dans un lieu moins vulnérable mais néanmoins en besoin et avec la capacité de valoriser cette aide relativement mieux que dans une région plus vulnérable et *de facto* moins bien préparée à la gestion de cette aide alimentaire. De même, la présence d'un opérateur-distributeur (ONG, organismes caritatifs...) expérimenté dans une région est déterminante de l'allocation d'aide pour le donateur.

## Recommandations

### 1) Amalgame des types d'aides alimentaires

- Une conséquence fondamentale des observations précédentes émerge : on amalgame trop facilement au sein du terme aide alimentaire un ensemble d'opérations aux conceptions et aux objectifs très divers, voire parfois hétérogènes. Cet amalgame empêche une vue objective et rapide sur l'aide alimentaire distribuée au sein du pays et sur son lien avec les besoins des populations en insécurité alimentaire. Il serait souhaitable de travailler à une meilleure dichotomie entre les types d'aide. La solution de classification des types d'aide n'est peut-être plus à chercher dans la forme qu'elle prend mais dans l'objectif qu'elle vise.
- Ceci implique qu'il faut être très vigilant quand aux analyses et aux conclusions tirées des opérations d'aide alimentaire tous types confondus. Il est nécessaire pour juger de cette aide de la détailler le plus finement possible et d'analyser son impact à un niveau micro, avant de juger de sa qualité globale.

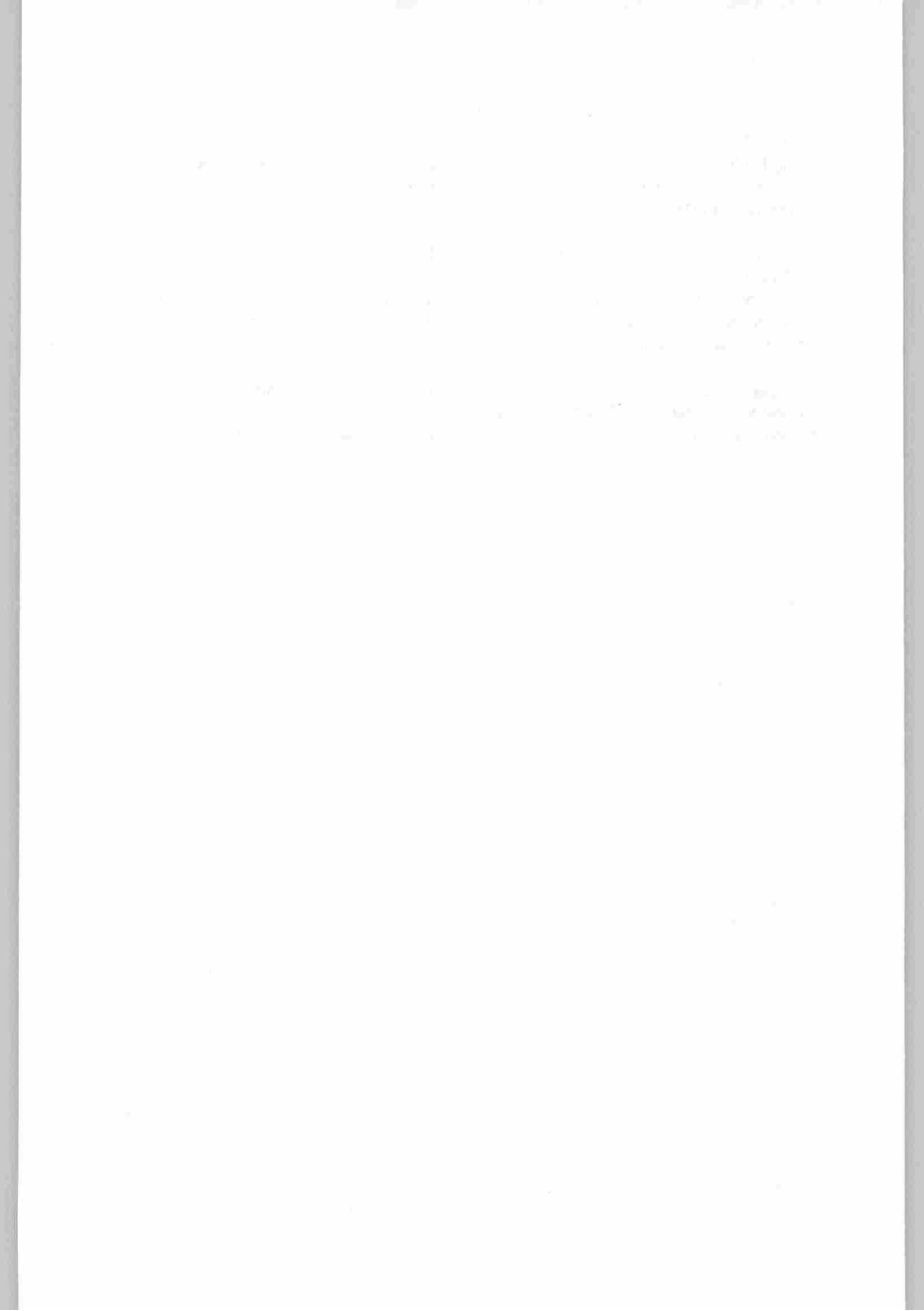
### 2) Nécessité d'évolution des dispositifs d'informations statistiques sur l'aide alimentaire

- Les systèmes d'informations statistiques sur l'aide alimentaire sont en général conçus autour du donateur et donc de la livraison de ce dernier au profit du pays bénéficiaire. Or, les livraisons au pays ne correspondent pas forcément à l'ensemble des volumes d'aide distribuée aux populations bénéficiaires. Si l'on s'intéresse à une meilleure allocation des ressources et donc à l'impact de ces ressources sur les populations bénéficiaires, il semble clair que les systèmes d'informations doivent se construire au niveau de la distribution aux bénéficiaires du bout de la chaîne c'est-à-dire à un niveau sous-national et non au niveau de la livraison du fournisseur.

### 3) Rationalisation de l'aide alimentaire dans un contexte international de diminution des stocks alimentaires

- L'aide alimentaire étant un outil d'appui à la sécurité alimentaire, il est nécessaire de retrouver rapidement une adéquation entre ces deux éléments au sein des projets de développement en cours et à venir.
- Ceci sous-entend que les projets actuels utilisant de l'aide alimentaire doivent retrouver rapidement parmi leurs objectifs principaux celui de la sécurité alimentaire des populations et doivent dans ce cas s'orienter vers les zones et les populations les plus vulnérables en termes de sécurité alimentaire (cf. cas des cantines scolaires).

- Il faut de plus s'assurer de l'utilisation homogène des dispositifs d'information par l'ensemble des acteurs. Plutôt qu'utiliser des circuits parallèles coûteux, mieux vaut améliorer la pertinence de l'existant.
- L'exercice d'observation de l'adéquation entre les besoins exprimés via les dispositifs d'information et la réponse apportée en terme d'aide doit être le plus souvent possible réitéré. Il peut se faire dans le cas de l'aide alimentaire à moindre coût dans la mesure où toutes les informations existent déjà et qu'il ne s'agit essentiellement que d'une compilation de données auprès des différents acteurs.
- Enfin, dans le cas de pays comme le Burkina Faso, qui n'est pas structurellement déficitaire mais est marqué par une vulnérabilité persistante, il serait souhaitable d'analyser et d'observer les modalités et impacts des projets d'aide alimentaire dont les denrées sont importées.



## BIBLIOGRAPHIE

Banque Mondiale, 1989, "Burkina Faso: Memorandum économique", volume I rapport principal, Bureau régional pour l'Afrique, Département du Sahel, 5 décembre 1989

Buchanan Smith M., Davies S., Petty C., 1992 "Lacunes entre les dispositifs d'alerte précoce et la réponse en cas de famine", Résumé des résultats et conclusions, SCF, IDS, octobre 1992

Buchanan Smith M., Davies S., Lambert R., 1991, " Early warning in the Sahel and Horn of Africa: a state of the art, a review of the literature", IDS Research Report N°20, Vol 1, décembre 1991

Catholic Relief Services, Burkina Faso, 1994, "Multi-year operational plan, Fiscal years 1994-1996", Cathwell Burkina Faso, 1994

Catholic Relief Services, Burkina Faso, 1994, "Evaluation of Burkina Faso School Feeding Program", Moore Emily C., prepared for CRS Burkina Faso, Février 1994

COBEA/Club du Sahel/CILSS, 1994, "Compte rendu de la réunion du réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel : Evaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire au Sahel", 17-18 novembre 1993, OCDE

COBEA/Club du Sahel/CILSS, 1995, "Compte rendu de la réunion du réseau de prévention des crises alimentaires au Sahel: Evaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire au Sahel", 17-18 novembre 1994, OCDE

Coelo Serge, 1995, "Mission d'appui au Secrétariat Permanent du Comité des Politiques Céréalières (SP/CPC)", 3 au 25 avril 95

CILSS/Club du Sahel/CINERGIE, 1993, "Perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest : Synthèse des notes de travail sur le Burkina Faso", décembre 1993

Club du Sahel, 1993, "Evaluation de l'application de la charte de l'aide alimentaire au Burkina Faso", Réseau de Prévention des crises alimentaires au Sahel, Réunion de novembre 1993.

Famine Early Warning Systems, 1994, "Vulnerability Assessment, 1994", FEWS, juillet 94

Famine Early Warning Systems, 1993, "Vulnerability Assessment, 1993", FEWS, juin 93

Famine Early Warning Systems, 1993, "The Burkina Vulnerability Assessment Methodology for 1993", FEWS/BF Occasional Paper Series N°13, mai 1993

Famine Early Warning Systems, 1992, "Vulnerability Assessment, 1992", FEWS, juin 92

Famine Early Warning Systems, 1991, "Vulnerability Assessment, 1991", FEWS, juin 91

Food and Agricultural Organization, 1994, "Burkina Faso : Aperçu nutritionnel", Division des politiques alimentaires et de la nutrition, avril 1994

Ginies Paul, 1993, "Evaluation de la situation alimentaire et du marché céréalier au Burkina Faso", CEE, DGVIII, Nutriset SA, septembre 93

INSD, 1964, Enquête Budget/Consommation, République de Haute-Volta, 1963-1964

INSD, 1991, Enquête Nationale stocks paysans et consommation céréales, volet 2, Institut National de la Statistique et de la Démographie, Direction des statistiques agricoles, Ouagadougou, octobre 1991

Marché tropicaux, 1995, Dossier spécial Burkina Faso, N°2658, 27 janvier 1995

Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, 1994, "Mise au point du cadre d'analyse du système d'alerte précoce", Projet de Sécurité Alimentaire et de Nutrition PSAN/2414/BUR/06/92 (volet alerte précoce), Direction des Statistiques Agro-Pastorales, Coulibaly O., Volume II, rapport général, octobre 1994

Ministère de l'Economie des Finances et du Plan (MEFP), 1996, "Le profil de Pauvreté au Burkina Faso", INSD, Programme "Dimensions Sociales de l'Ajustement", Etude statistique nationale, Première édition, Ouagadougou, février 1996

OCDE/BAD/CILSS, 1994, "Perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest : Description du peuplement de l'Afrique de l'Ouest, Commentaires de la base de données", document de travail n°1 SAH/D(93)415, juillet 1994

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, (ONUAA et MARA), 1995, "Analyse de l'impact de la dévaluation du franc CFA sur la production agricole et la sécurité alimentaire et propositions d'action, Burkina Faso", Rapport Technique TCP/BKF/3453, 1995

Sawadogo, 1989, Structure de la Consommation urbaine au Burkina Faso : une analyse économétrique du cas de Ouagadougou, Revue Economique et sociale burkinabè, Systèmes alimentaires ou stratégies nouvelles de développement au Sahel, Spécial Nouvel An 1989, N° XXVI; janvier 1989

Save the Children Fund UK, 1994, "Food Security in Burkina Faso: a review for the Country Strategy Paper", Ouagadougou, juin 1994

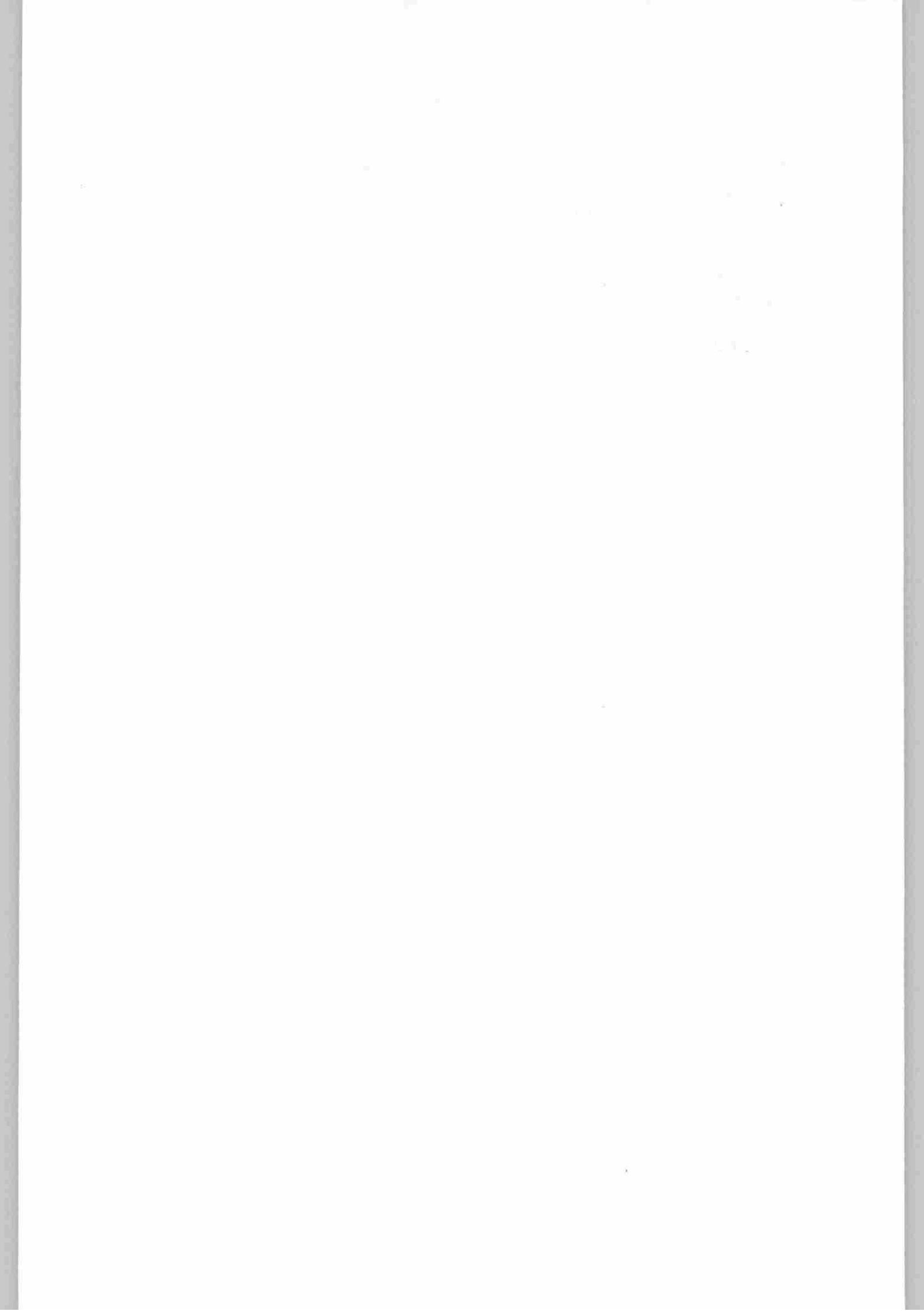
Secrétariat Permanent des Politiques Céréalières (SP/CPC), 1996, "Sommet Mondial de l'alimentation", document de position destiné à la conférence régionale FAO pour l'Afrique, Ouagadougou, 16-20 avril 1996

Soulama, 1989, Analyse économique des systèmes et structures alimentaires en zone à déficits céréaliers au Burkina Faso, Revue Economique et sociale burkinabè, Systèmes alimentaires ou stratégies nouvelles de développement au Sahel, Spécial Nouvel An 1989, N° XXVI; janvier 1989

Thiombiano, 1989, Les déterminants de la consommation urbaine à Ouagadougou, Revue Economique et sociale burkinabè, Systèmes alimentaires ou stratégies nouvelles de développement au Sahel, Spécial Nouvel An 1989, N° XXVI; janvier 1989

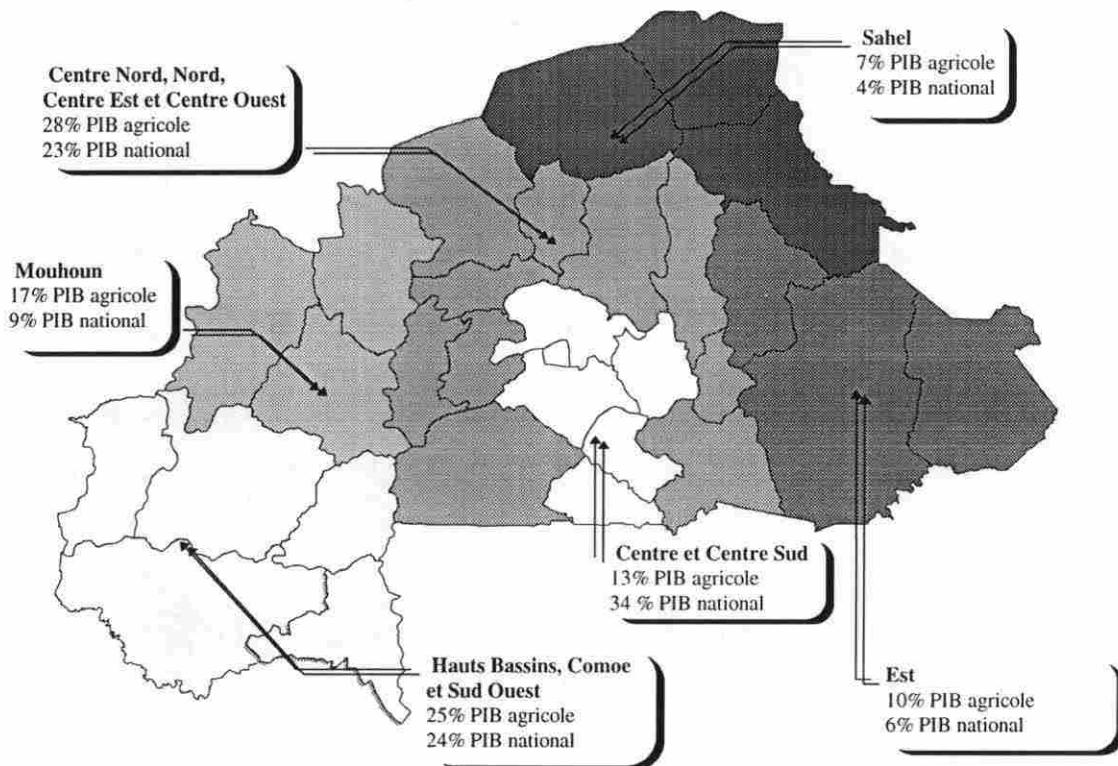
World Food Programme, 1992, "Interim Evaluation Summary Report on WFP's Burkina Faso Programme (Multipurpose Projects - Burkina Faso 3326 "Rural Development" and Burkina Faso 3376 "Rural Infrastructure Development") and Future Orientation", PAM, mars 1992

World Bank, 1992, "Food Security and Nutrition Project", juin 92



## Répartition des contributions aux PIB national et agricole

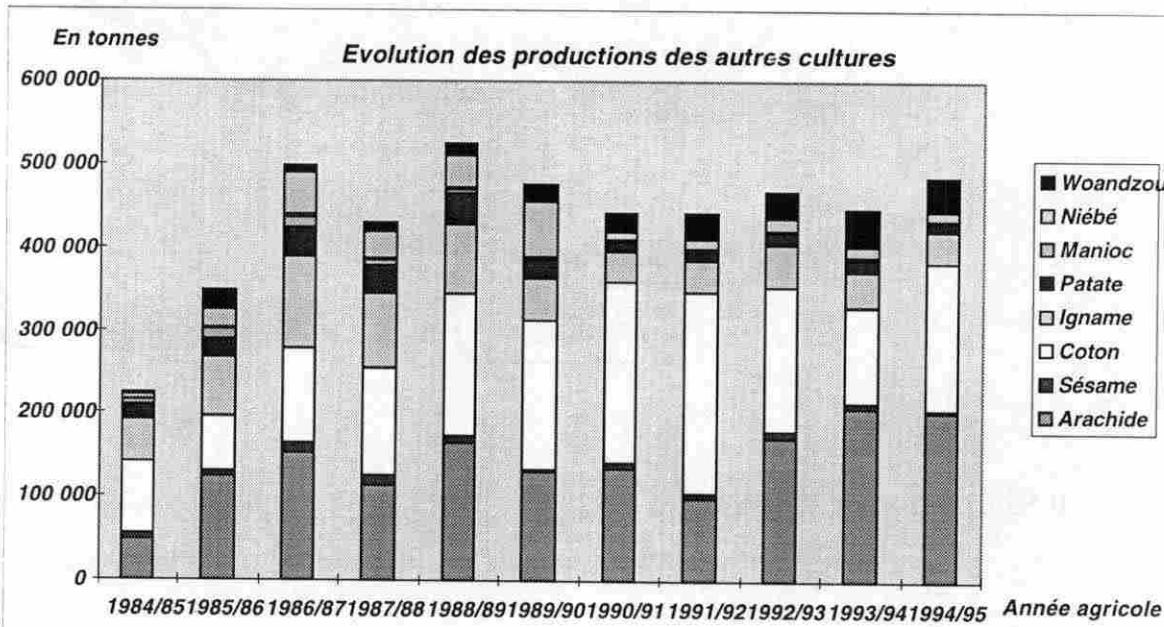
Carte des contributions aux PIB agricole et national



Source: CILSS/Club du Sahel/CINERGIE, 1993

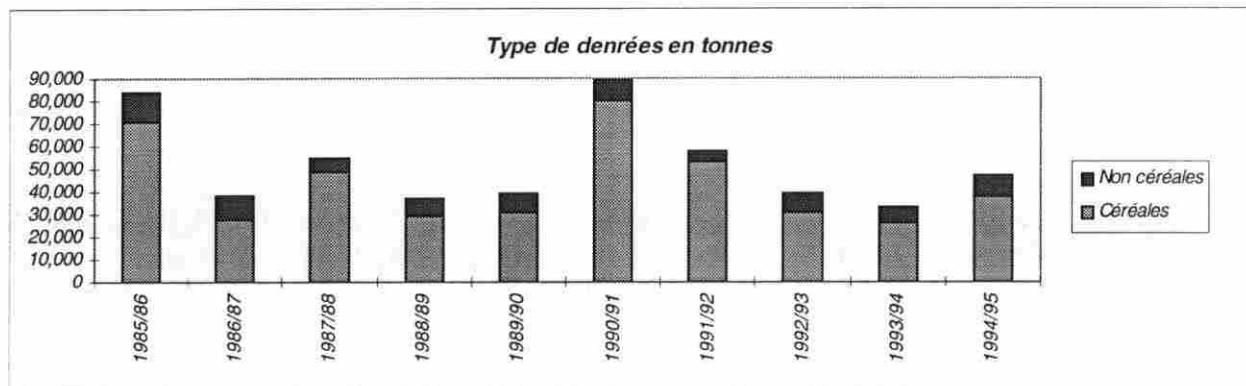
### Evolution en tonnes de la production nationale des autres cultures

	1984/85	1985/86	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95
<i>Arachide</i>	48 600	123 500	152 400	113 900	164 200	130 049	134 235	98 800	170 000	206 320	202 974
<i>Sésame</i>	6 900	6 800	11 900	12 800	8 000	2 864	7 500	5 800	9 400	8 253	1 676
<i>Coton</i>	66 200	66 200	112 300	128 200	171 100	179 185	216 626	242 200	172 400	114 764	177 127
<i>Igname</i>	51 500	70 500	112 000	88 600	84 100	51 446	37 100	36 500	52 000	41 734	38 446
<i>Patate</i>	15 100	20 400	33 800	34 000	39 000	23 707	12 100	16 200	15 000	16 154	11 264
<i>Manioc</i>	7 700	13 300	14 000	7 500	4 300	296					
<i>Soja</i>		2 500	2 700	700	1 000	855	2 800	500	1 400	1 700	1 137
<i>Niébé</i>	6 200	21 200	50 400	32 200	39 100	67 077	7 400	9 300	16 000	12 000	12 000
<i>Woandzou</i>	2 200	24 100	9 000	10 600	14 600	19 928	24 400	33 600	30 800	46 165	40 415
<b>Total autres</b>	<b>224 400</b>	<b>348 500</b>	<b>498 500</b>	<b>428 500</b>	<b>525 400</b>	<b>475 407</b>	<b>442 161</b>	<b>442 900</b>	<b>467 000</b>	<b>447 090</b>	<b>485 039</b>



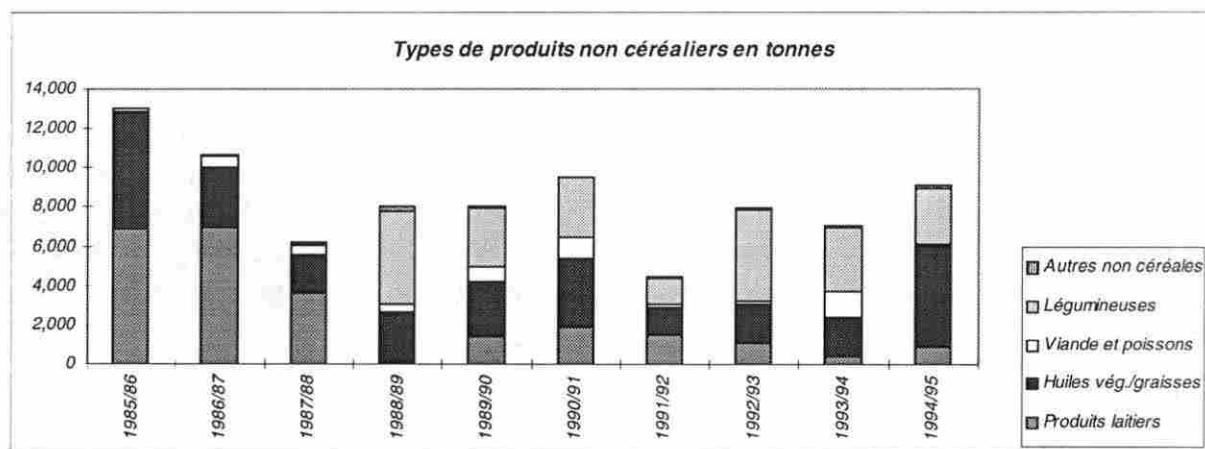
Source: DIAPER/DSAP-MARA et FAOSTAT

**Evolution sur dix ans des flux d'aide alimentaire en tonnes - produits céréaliers et non céréaliers**



Source: Interfais, the Food Aid Monitor, novembre 1995

**Evolution sur dix ans des flux d'aide alimentaire en tonnes par type de produits non céréaliers**



Source: Interfais, the Food Aid Monitor, novembre 1995

## Contraintes et hypothèses liées à la construction de la base statistique des flux d'aide alimentaire par localisation

### Considération générale

Il est bon de rappeler que la fiabilité de cette base est une fonction croissante du temps, du fait d'un archivage disponible et d'une mémoire encore vive pour le passé proche.

Nous souhaitions à l'origine pouvoir établir cette base rétrospective sur 5 années. Cela a été rendu impossible par la difficulté d'obtenir des données datant de plus de 2 à 3 ans. Nous avons alors décidé de ne traiter que les années 93 à 95, et les flux d'aide d'urgence 91 dont les informations restent encore relativement disponibles chez certains opérateurs.

### Diversité des repères temporels

Les chiffres issus de l'activité du PAM et Cathwell, sur lesquels nous travaillons sont les chiffres de livraison d'aide aux bénéficiaires, et non les chiffres de livraison des donateurs aux pays récipiendaires, sur lesquels est basé Interfais ; ceci implique que les montants produits dans ce document sont difficilement conciliaires par rapport à la base de données Interfais du fait des décalages dus au stockage et au retard de distribution ou de livraison, et aux différences de perception du type d'aide.

Les chiffres issus de l'activité de l'UE et sur lesquels nous travaillons, sont les dotations annuelles de l'UE. Nous considérons que la dotation annuelle rattachée à l'année X a bien été distribuée durant l'année X. C'est sans compter les retards de livraison de l'UE et les problèmes inhérents au programme de distribution qui, parfois, forcent les ONG à décaler tout ou partie de leur programme de distribution d'une année sur l'autre. Cependant, lorsque nous étions au courant d'un retard de distribution de l'année n décalant la distribution sur l'année n+1, nous en avons tenu compte lors des calculs des livraisons totales annuelles, en décalant tout ou partie du chiffre n sur l'année n+1.

Les données des ONG américaines (Cathwell dans le cas du Burkina) sont organisées sur la base de l'année fiscale américaine, i.e. du premier octobre de l'année n jusqu'au 30 septembre de l'année n+1. Les autres donateurs ou opérateurs travaillent sur la base de l'année calendaire. Nous n'avons pas retraité les chiffres Cathwell pour les ramener à une base calendaire car nous ne pouvions faire l'hypothèse d'une distribution linéaire tout le long de l'année pour l'ensemble de ses programmes. Nous avons donc additionné l'année n des flux autres que Cathwell avec l'année fiscale n de Cathwell, i.e. celle couvrant la période 1/10/n-1 au 30/09/n. Ce qui offre un décalage limité à 3 mois.

### Diversité des repères spatiaux

Le Burkina Faso est découpé en 30 unités provinciales. La province est la plus petite entité utilisée dans ce document. Les provinces sont regroupées en 12 Centres Régionaux de Promotion Agro-pastorale (CRPA). Les CRPA sont les dénominateurs communs optimaux de la plupart des études et analyses que nous avons utilisées ou effectuées.

La plupart des opérateurs et distributeurs recensent leurs opérations par province (30 provinces au Burkina Faso) et disposent de cette information. Cependant le PAM, via le Secrétariat Permanent aux Affaires du PAM, n'a commencé à utiliser ce découpage que courant 1994. Auparavant, il utilisait l'entité CRPA (au nombre de 12). Afin d'harmoniser les bases et cumuler les flux d'aide, il a fallu les réduire à leur plus petit dénominateur commun qui est le CRPA (les provinces étant consolidables en CRPA); donc pour l'année 93 et 94, les informations seront produites par CRPA uniquement. Nous n'avons pas voulu utiliser une clé de répartition aléatoire des distributions du PAM par CRPA en distribution par province, parce que l'aide du PAM représente une forte part de l'aide au Burkina et nous avons préféré conserver une information plus grossière mais juste qu'une information fine mais moins juste.

Par contre, pour les chiffres issus de Caritas, nous avons adopté certaines positions faute de renseignements. Caritas, organisation caritative, travaille et recense ses informations par Diocèse, au nombre de 9 sur le Burkina. Ces derniers ne correspondent pas au CRPA, c'est une organisation géographique différente ; par exemple, le diocèse de Fada N'Gourma comprend les provinces de Gourma, de Tapoa et de Gnagna (qui composent le CRPA Est), mais aussi les provinces de Oudalan et Séno. Ces deux dernières constituent le CRPA Sahel, avec la province du Soum, mais celle-ci appartient au diocèse de Ouahigouya.

Voici donc un exemple de l'impossibilité de rendre compatibles les bases géographiques, du moins facilement.

Concernant Caritas Burkinabé (tout diocèse sauf celui de Bobo), lorsque nous disposions des flux nationaux uniquement, nous ne les avons pas intégrés dans la base, car cela aurait signifié une allocation arbitraire fonction d'un paramètre incertain ; lorsque nous disposions d'une répartition par paroisse [cas de 1991 et du consortium (BEL, Caritas, Cathwell)], nous avons ré-affecté les paroisses par province et avons obtenu des flux consolidés par province.

Concernant Caritas Bobo, qui distribue des volumes bien plus importants d'aide, nous disposions que du volume total distribué, nous avons choisi de répartir ces flux en part égale dans les trois provinces constitutives du diocèse de Bobo, le Houet, Comoé et Kénédougou, la marge d'erreur de répartition entre trois provinces étant beaucoup moins forte que la marge d'erreur de répartition entre 27 provinces dans le cas de Caritas Burkinabé.

### Choix des catégories d'aide

Nous avons exclu l'aide programme, car il nous était impossible de retrouver l'allocation géographique de cette aide dans la mesure où la liquidation de l'OFNACER (office céréalier chargé des ventes de l'aide) ne facilite pas l'accès aux informations et aux archives.

Quand nous avons pu repérer les ventes à tarif préférentiel, nous avons intégré les volumes concernés; même si elles ne correspondaient pas à une aide alimentaire délivrée dans l'année de la part du donateur mais à une sortie de stock du SNS, lui-même approvisionné par flux financier (cas du déstockage 1993-94).

Ce qui nous intéresse, est ce dont bénéficient les populations via n'importe quel canal et sous n'importe quelle forme dans la mesure où l'opération n'est pas commerciale (d'où l'exclusion de l'aide programme vendue à prix normal).

Nous avons exclu l'aide aux réfugiés dans la mesure où les besoins de ces populations ne correspondent que dans une moindre mesure aux besoins des provinces qui les accueillent.

Nous avons cherché à couvrir le maximum de l'aide dite projet et d'urgence, hors réfugiés.

Nous avons isolé l'aide aux cantines scolaires, qui correspond à une forme d'aide très particulière et représente un volume important au Burkina.

Nous avons regroupé toutes les activités Vivres contre Travail ensemble quel que soit le type de travaux entrepris au sein du programme.

Nous avons regroupé sous l'appellation "nutrition aux populations vulnérables":

- l'aide distribuée aux personnes indigentes (handicapés, personnes âgés, lépreux...)
- l'aide distribuée dans les CREN
- " " " hôpitaux/CMI.

Nous avons isolé les banques de céréales.

Sous l'appellation déstockage SNS, nous avons regroupé l'aide recensée par le CONASUR pour les années 93 et 94 et qui consiste à plus de 90% à une vente à tarif préférentiel d'un stock de sorgho thaïlandais détenu au sein du stock national de sécurité.

Sous l'appellation aide d'urgence, nous avons recensé uniquement l'aide distribuée au titre de l'urgence 1991 et recensée en majeure partie par le CONASUR. Nous l'avons complétée d'informations issues de Cathwell concernant les opérations du consortium (BEL, Caritas et Cathwell). On peut donc trouver au sein de cette catégorie de l'aide gratuite mais aussi de l'aide vendue à prix social.

#### Choix des denrées

Du fait de la difficulté de gérer une variable supplémentaire, nous avons choisi de ne pas isoler les denrées et de considérer un cumul global en kg toutes denrées confondues. Il faut noter que les distributions de denrées non céréalières restent néanmoins marginales dans l'ensemble.

#### Tonnages

Certains volumes d'aide alimentaire destinés à l'alphabétisation de population au sein d'un programme du PAM ne pouvaient être séparés par CRPA avant 1994. Comme le découpage était disponible pour 1994 et 95 et qu'il restait homogène entre ces deux années, nous avons utilisé ces proportions pour affecter les montants nationaux 93, considérant les besoins relatifs similaires sur l'ensemble des années.

### Choix d'un indicateur

L'intérêt de l'analyse des flux d'aide en volume étant très limité, il a fallu choisir un indicateur pertinent pour spatialiser l'aide. Le kg par habitant nous paraît le plus simple et le plus adéquat dans la mesure où les indicateurs auxquels nous allons comparer ces flux sont eux-mêmes des indices par tête.

Cependant, il est clair que ce calcul peut fortement biaiser les résultats, dans la mesure où les programmes (particulièrement l'aide ciblée qui est notre cas d'étude) ne touchent qu'une partie de la population peut-être non représentative de la population totale de la province ou du CRPA.

### Le dispositif administratif lié à la politique céréalière

En 1994, dans le cadre du PASA, une nouvelle politique céréalière est formulée avec le dispositif de pilotage suivant :

Comité de Réflexion et de Suivi de la Politique Céréalière constitué le 24/03/95 (CRSPC) :

C'est un cadre regroupant des représentants de l'état, des bailleurs et des ONG. Il sert à la concertation, la réflexion et l'approbation des stratégies et propositions dans la mise en oeuvre de la politique céréalière.

Secrétariat Permanent du Comité de la Politique Céréalière (SP/CPC) :

C'est l'organe exécutif du CRSPC, chargé d'animer, de superviser et de rendre compte des actions confiées à des acteurs décentralisés mais aussi de proposer le financement de nouvelles actions du FODEC. Il est en charge de la coordination des opérations de déstockage du stock de sécurité en période de crise.

Fonds de Développement Céréalier (FODEC) :

C'est l'instrument financier commun à l'ensemble des bailleurs. Il est constitué des fonds de contrepartie de l'aide alimentaire ainsi que de dotations budgétaires nationales, et d'aides financières accordées par des conventions bilatérales ou multilatérales ou dans le cadre d'un fonds commun. Le FODEC est géré par un Comité Paritaire de Gestion (CPG). Les fonds sont utilisés au financement de projets s'inscrivant dans le cadre de la politique céréalière nationale.

Ces organes sont soutenus par des instruments de gestion de la sécurité alimentaire :

\* Comité de Coordination de l'Information pour la sécurité alimentaire (CCI) : logé à la Direction des Statistiques Agro-Pastorales (Ministère de l'agriculture), il est responsable de l'évaluation de la situation alimentaire et est composé de six groupes de travail dont l'enquête agricole, le SIM et le SAP. Il centralise, analyse et diffuse les données du SAP, il centralise également les données du système FEWS et du SIM.

\* le Système d'Alerte Précoce (SAP) : Rattaché au CONASUR avant 1992, le SAP a cessé de fonctionner ne répondant pas aux besoins des utilisateurs. Il est donc aujourd'hui relié à la DSAP. En 1993, le SAP a bénéficié d'un appui du Projet de Sécurité Alimentaire et Nutrition (PSAN), programme Banque Mondiale qui a financé l'étude de mise au point du cadre analytique du SAP. (cf. partie II - Vulnérabilité/système d'information, pour un descriptif plus détaillé)

\* le Système d'Information sur les Marchés (SIM) : couvre 37 marchés urbains et ruraux. Le relevé s'effectue sur une base hebdomadaire et porte sur le prix producteur/consommateur du maïs, sorgho, mil et riz. Le SIM propose aussi depuis 1994 une enquête commerçants sur les disponibilités. En avril 95, il se trouve dans les locaux de la SONAGESS.

Société Nationale de Gestion de la Sécurité Alimentaire (SONAGESS, Ex OFNACER liquidée en 1994)

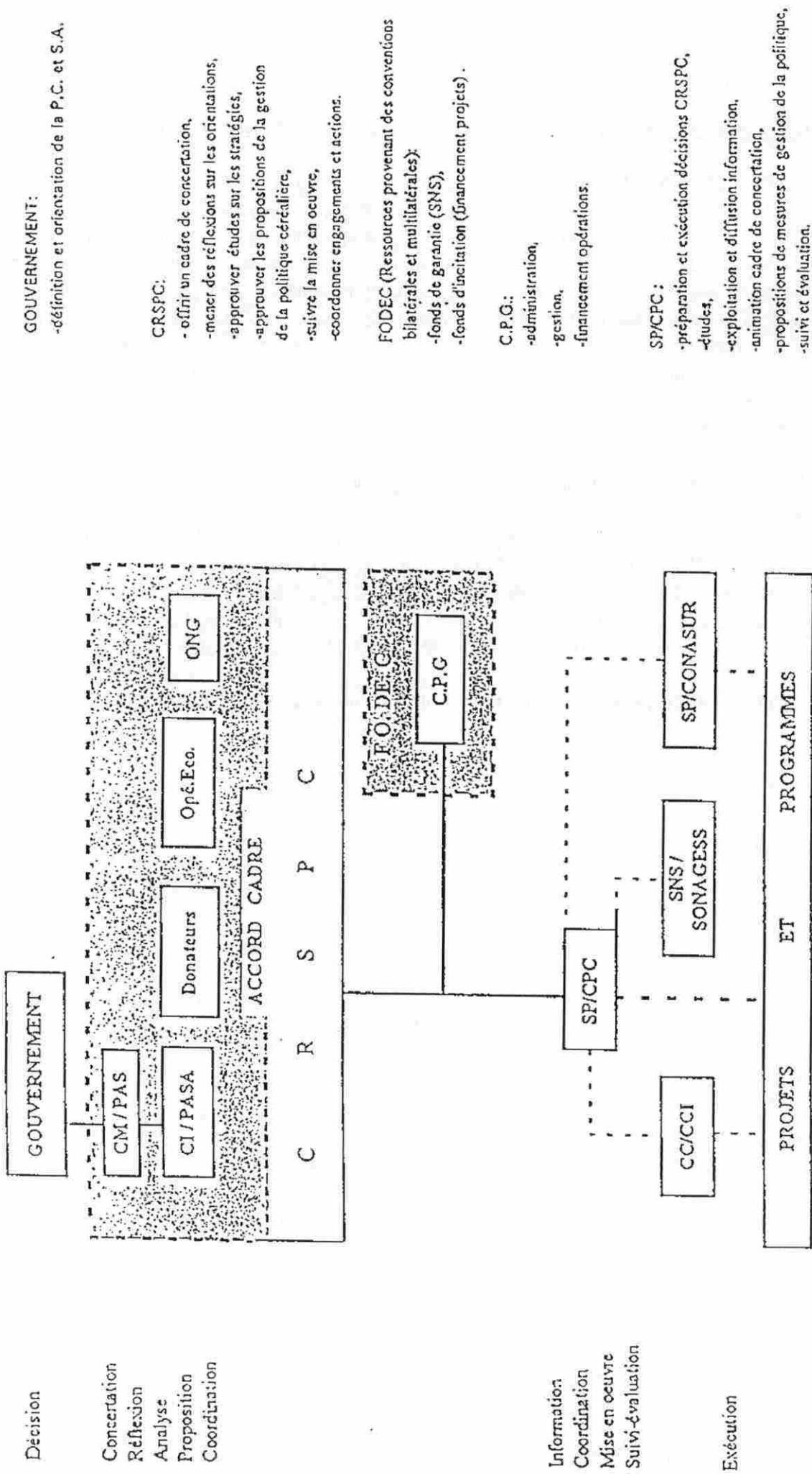
Cette société a en charge la constitution, la gestion et l'entretien du stock national de sécurité, qui a été établi à 35.000 tonnes en stock physique et 25.000 tonnes en stock financier, du stockage et de la conservation des aides alimentaires, du développement et de la gestion du SIM. Les dotations se font la plupart du temps grâce aux aides alimentaires en denrées locales ou grâce aux achats locaux financés par de l'aide financière. Actuellement, pour tout prélèvement sur le stock de sécurité, il est nécessaire d'obtenir l'engagement de la part des acteurs (Etat ou bailleurs) qu'ils assureront la dotation de remplacement ; sans cet engagement, le déstockage ne peut se faire. La SONAGESS a de plus en charge la vente des aides céréalières en vue d'une contribution au Fonds de développement céréalier. Depuis quelques années, du fait de la réorganisation et de la liquidation de l'Office, l'activité de vente d'aide alimentaire est pratiquement inexistante.

Comité National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR)

Créé en mars 1993, placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Action Sociale et de la famille, il possède un secrétariat permanent composé d'une cellule à Ouagadougou, des comités provinciaux (COPROSUR), des comités départementaux (CODESUR) et des comités villageois (COVISUR). Son objectif principal est de mettre en oeuvre un plan national d'organisation des secours d'urgence et de réhabilitation en cas de catastrophes naturelles. Il utilise alors les denrées stockées dans le SNS, s'il y a eu accord sur le déstockage de la part des donateurs.

Le schéma suivant présente l'organigramme global de la structure.

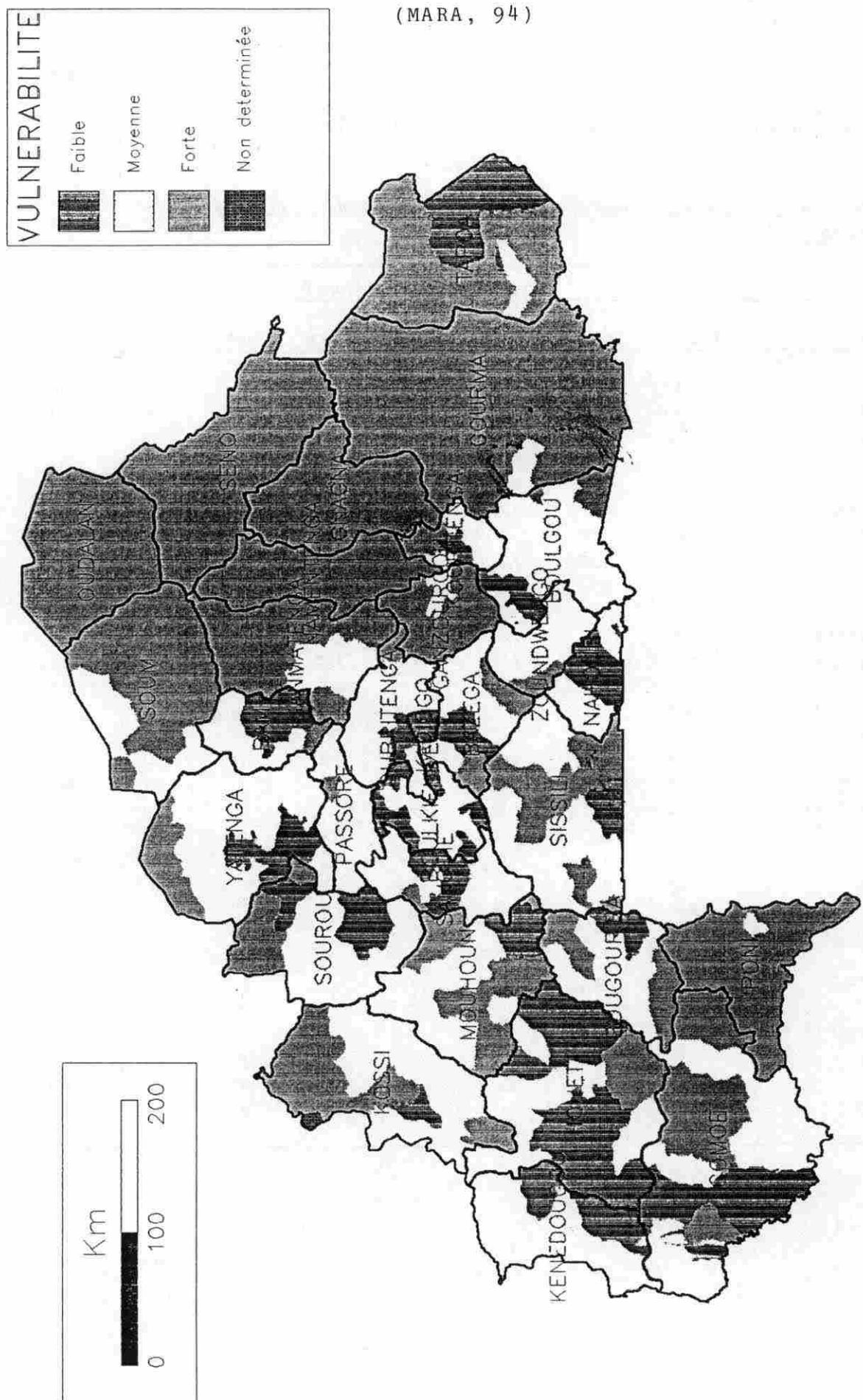
## DISPOSITIF DE PILOTAGE DE LA POLITIQUE CÉREALIÈRE



Source : The Burkina Vulnerability Assessment Methodology for 1993

**Table : Value of sources of household income by Provinces in Millet equivalents per capita/year (kg)**

Province	Source of household income							
	Cereal	Wages	Remit	Livstk	Other Crops	Gold	Gardens	Total
SISSILI	183	78	76	97	6	3	2	446
GNAGNA	180	23	42	188	68	29	2	531
OUDALAN	103	17	139	212	0	72	2	544
TAPOA	188	176	44	133	44	19	1	607
NAHOURI	111	249	81	73	155	10	3	682
OURBITENGA	179	97	171	97	30	14	14	602
GOURMA	210	126	62	164	70	11	3	646
SANMATENGA	161	135	127	127	198	18	10	778
BOULGOU	156	206	129	97	134	3	27	753
SOUM	134	157	62	218	8	30	5	613
ZOUNDWEOGO	199	124	128	97	86	12	7	653
NAMENTENGA	168	20	113	188	132	31	3	655
YATENGA	120	203	266	121	26	15	11	763
SOUROU	186	85	91	115	9	19	46	553
SANGUIE	180	261	182	79	10	14	56	783
SENO	158	84	66	303	28	31	4	675
BOULKIEMDE	148	281	218	73	20	5	18	763
GANZOURGOU	203	101	152	200	117	31	12	816
BAZEGA	196	90	115	121	109	12	16	660
MOUHOUN	234	132	79	79	116	9	8	657
PASSORE	152	129	337	85	28	39	3	773
PONI	210	87	200	85	250	22	2	856
KOURITENGA	136	116	202	115	170	22	6	768
BAM	161	153	97	121	101	44	85	762
BOUGOURIBA	258	26	145	91	151	11	5	687
KOSSI	307	212	56	103	219	2	4	903
KENEDOUGOU	296	171	83	55	397	2	41	1043
COMOE	251	340	144	67	503	8	24	1337
HOUET	200	877	53	42	71	7	64	1314
KADIOGO	14	1390	41	6	1	8	2	1463



### Volumes d'aide alimentaire 1995 par provinces et par CRPA

<i>Aide 1995 par provinces en tonnes</i>	<i>Cantines scolaires</i>	<i>Banques céréales</i>	<i>Formation</i>	<i>FFW</i>	<i>Nutrition pop vulnérables</i>	<i>TOTAL Calculé</i>	<i>Population DSAP au 30.04.95</i>	<i>kg/tête/an</i>
<i>KOSSI</i>	162	0	11	117	10	301	435 523	, 69
<i>SANMATENGA</i>	186	15	7	157	80	444	439 592	1, 01
<i>PASSORE</i>	494	15	17	190	19	735	590 595	1, 24
<i>SISSILI</i>	343	0	27	54	14	438	339 066	1, 29
<i>GNAGNA</i>	202	0	25	189	5	420	307 076	1, 37
<i>KADIOGO</i>	178	0	11	360	598	1 148	818 694	1, 4
<i>SOUM</i>	196	45	16	75	9	341	242 502	1, 41
<i>SENO</i>	146	105	5	174	14	444	297 721	1, 49
<i>GORUMA</i>	356	0	18	210	21	605	394 443	1, 53
<i>NAMENTENGA</i>	176	0	9	152	38	374	230 174	1, 63
<i>TAPOA</i>	132	0	21	195	4	353	212 693	1, 66
<i>PONI</i>	82	0	12	386	20	499	281 419	1, 77
<i>MOUHOUN</i>	448	0	23	221	11	703	375 911	1, 87
<i>BOUGOURIBA</i>	311	0	20	223	34	587	266 660	2, 2
<i>GANZOURGOU</i>	265	0	27	286	6	583	247 644	2, 36
<i>HOUET</i>	894	0	19	47	1 013	1 974	832 203	2, 37
<i>BAZEGA</i>	635	90	23	237	91	1 076	391 243	2, 75
<i>KOURITENGA</i>	507	0	20	151	19	696	251 305	2, 77
<i>SOUROU</i>	634	0	23	411	23	1 090	350 660	3, 11
<i>BOULGOU</i>	912	75	21	481	170	1 659	517 772	3, 2
<i>OURBITENGA</i>	730	0	93	247	92	1 163	352 192	3, 3
<i>SANGUIE</i>	565	30	26	210	19	849	251 379	3, 38
<i>BOULKIEMDE</i>	1 151	0	16	228	43	1 437	422 629	3, 4
<i>NAHOURI</i>	299	0	20	133	7	458	134 218	3, 41
<i>COMOE</i>	374	0	14	0	963	1 350	334 807	4, 03
<i>ZOUNDWEOGO</i>	197	60	30	558	7	853	193 562	4, 4
<i>OUDALAN</i>	159	30	3	425	0	617	137 770	4, 48
<i>BAM</i>	490	75	38	322	30	955	185 075	5, 16
<i>KENEDOUGOU</i>	217	0	21	26	956	1 220	180 143	6, 77
<i>YATENGA</i>	1 103	0	173	719	249	2 244	246 265	9, 11
<b>TOTAL</b>	<b>12 541</b>	<b>540</b>	<b>787</b>	<b>7 181</b>	<b>4 566</b>	<b>25 616</b>	<b>10 260 939</b>	<b>2, 5</b>

<i>Aide 1995 par CRPA en tonnes</i>	<i>Cantines scolaires</i>	<i>Banques céréales</i>	<i>Formation</i>	<i>FFW</i>	<i>Nutrition pop vulnérables</i>	<i>TOTAL Calculé</i>	<i>Population DSAP au 30.04.95</i>	<i>kg/tête/an</i>
<i>Est</i>	690	0	64	594	30	1 378	914 212	1, 51
<i>Mouhoun</i>	1 244	0	56	750	45	2 094	1 162 097	1, 8
<i>Sud Ouest</i>	392	0	31	608	54	1 086	548 079	1, 98
<i>Centre</i>	1 173	0	132	893	696	2 894	1 418 530	2, 04
<i>Sahel</i>	501	180	24	674	23	1 402	677 993	2, 07
<i>Centre Nord</i>	851	90	53	630	148	1 773	854 841	2, 07
<i>Centre Ouest</i>	2 059	30	68	491	76	2 725	1 013 074	2, 69
<i>Centre Est</i>	1 419	75	41	632	189	2 355	769 077	3, 06
<i>Hauts Bassins</i>	1 111	0	40	73	1 969	3 193	1 012 346	3, 15
<i>Centre Sud</i>	1 131	150	73	927	105	2 387	719 023	3, 32
<i>Nord</i>	1 597	15	191	909	267	2 979	836 860	3, 56
<i>Comoe</i>	374	0	14	0	963	1 350	334 807	4, 03
<b>TOTAL</b>	<b>12 541</b>	<b>540</b>	<b>787</b>	<b>7 181</b>	<b>4 566</b>	<b>25 616</b>	<b>10 260 939</b>	<b>2, 5</b>

### Volumes d'aide alimentaire 1994 par provinces et par CRPA

1994 par CRPA en tonnes	Cantines scolaires	Banques céréales	Formation	FFW	Nutrition pop vulnérables	Vente à prix préférentiel	Total	Population DSAP 1994	kg/tête
Est	619	0	67	47	30	150	913	886 068	1,03
Hauts Bassins	1 051	0	29	13	299	0	1 393	975 004	1,43
Sud Ouest	456	0	96	171	54	0	777	538 734	1,44
Comoé	296	0	81	58	144	0	579	324 646	1,78
Centre Est	1 128	0	40	90	165	0	1 423	749 334	1,90
Mouhoun	1 706	0	128	310	47	31	2 223	1 131 202	1,96
Centre	1 208	15	114	946	498	150	2 931	1 357 239	2,16
Centre Sud	1 193	15	52	313	92	0	1 666	700 573	2,38
Centre Ouest	2 101	45	137	244	72	0	2 599	992 134	2,62
Centre Nord	1 243	120	85	383	103	905	2 839	841 948	3,37
Sahel	461	135	47	725	18	863	2 249	658 786	3,41
Nord	2 351	0	177	2 270	145	1 951	6 894	812 975	8,48
<b>TOTAL</b>	<b>13 813</b>	<b>330</b>	<b>1 054</b>	<b>5 571</b>	<b>1 667</b>	<b>4 050</b>	<b>26 485</b>	<b>9 968 643</b>	<b>2,66</b>

### Volumes d'aide alimentaire 1993 par provinces et par CRPA

1993 par CRPA	Cantines scolaires	Banques céréales	Formation	FFW	Nutrition pop vulnérables	Vente à prix préférentiel	total	Population DSAP 1993	kg/tête
Sud Ouest	457	0	19	178	0	42	696	526 704	1,32
Hauts Bassins	941	0	37	205	388	0	1 572	939 639	1,67
Mouhoun	1 590	15	42	496	0	0	2 143	1 099 322	1,95
Comoé	331	0	12	124	194	0	662	314 579	2,10
Centre Nord	697	135	21	679	0	628	2 160	829 006	2,60
Centre Est	871	0	39	1 312	0	0	2 222	730 100	3,04
Centre	953	45	130	2 601	64	390	4 183	1 297 635	3,22
Sahel	378	0	24	495	0	1 200	2 098	640 842	3,27
Centre Sud	869	15	42	1 463	0	100	2 488	683 177	3,64
Nord	1 619	120	141	1 544	245	0	3 669	824 380	4,45
Centre Ouest	1 425	90	57	2 997	0	0	4 570	971 582	4,70
Est	541	0	51	3 630	0	900	5 123	858 594	5,97
<b>TOTAL</b>	<b>10 672</b>	<b>420</b>	<b>616</b>	<b>15 725</b>	<b>891</b>	<b>3 260</b>	<b>31 584</b>	<b>9 715 560</b>	<b>3,25</b>

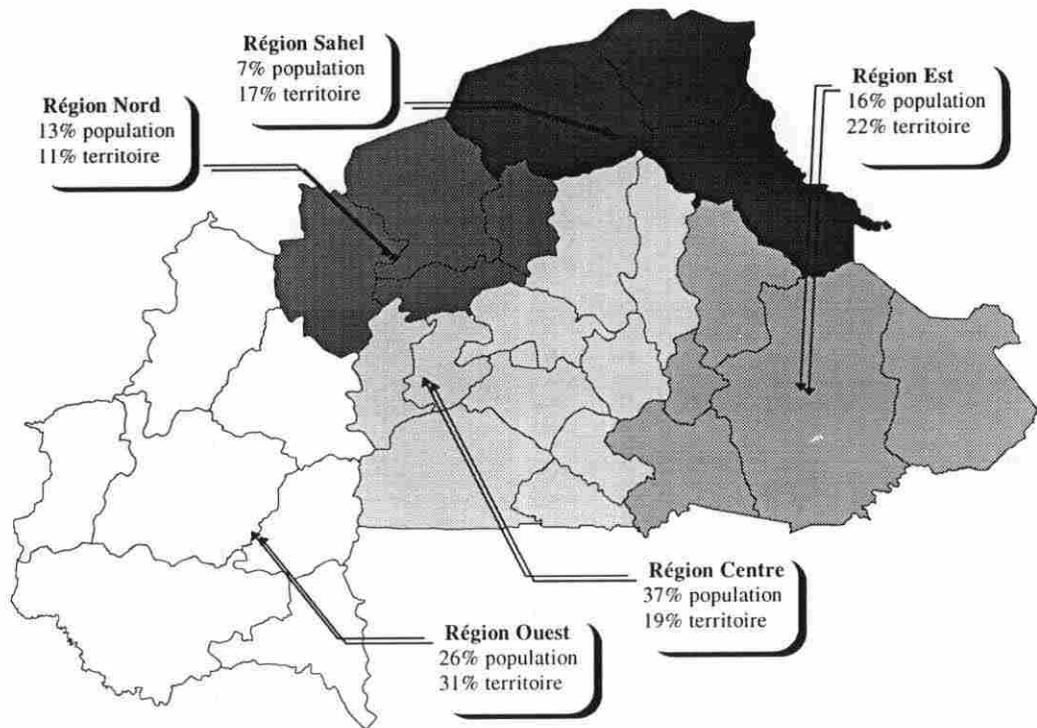
### Volumes d'aide alimentaire 1993, 94 et 95 cantines scolaires par CRPA

<i>Aide Cantines scolaires par CRPA en tonnes</i>	<i>1 995</i>	<i>Part</i>	<i>1 994</i>	<i>Part</i>	<i>1 993</i>	<i>Part</i>
<i>Centre</i>	1 173	9%	1 208	9%	953	9%
<i>Centre Est</i>	1 419	11%	1 128	8%	871	8%
<i>Centre Nord</i>	851	7%	1 243	9%	697	7%
<i>Centre Ouest</i>	2 059	16%	2 101	15%	1 425	13%
<i>Centre Sud</i>	1 131	9%	1 193	9%	869	8%
<i>Comoé</i>	374	3%	296	2%	331	3%
<i>Est</i>	690	6%	619	4%	541	5%
<i>Hauts Bassins</i>	1 111	9%	1 051	8%	941	9%
<i>Mouhoun</i>	1 244	10%	1 706	12%	1 590	15%
<i>Nord</i>	1 597	13%	2 351	17%	1 619	15%
<i>Sahel</i>	501	4%	461	3%	378	4%
<i>Sud Ouest</i>	392	3%	456	3%	457	4%
<b>TOTAL</b>	<b>12 541</b>	<b>100%</b>	<b>13 813</b>	<b>100%</b>	<b>10 672</b>	<b>100%</b>

Source: Club du Sahel à partir des données collectées auprès des opérateurs/donateurs

## Occupation des territoires et part de la population

Carte des régions et de l'occupation du territoire

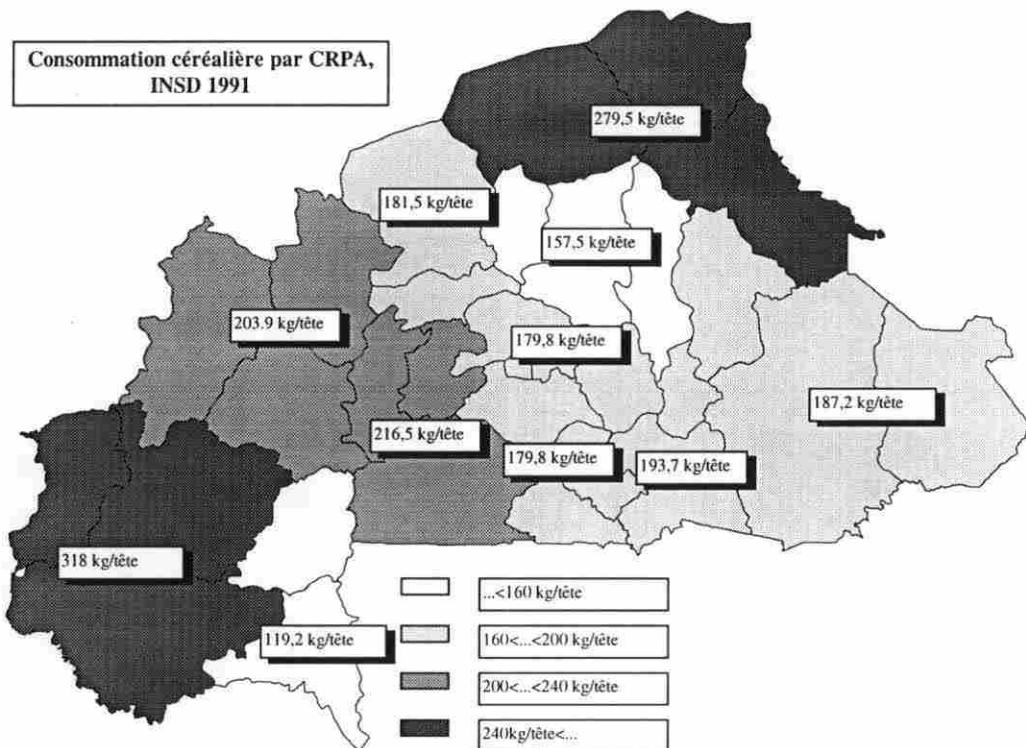


Source: Club du Sahel à partir de ONUAA et MARA, 1995

## Volume d'aide alimentaire Urgence 1991 par province

1991 par provinces	Source Conasur	Cathwell	BEL	TOTAL	Population DSAP	Aide alimentaire en kg/tête
COMOE	0	0	0	0	296 881	0,00
KENEDOUGOU	0	0	0	0	161 987	0,00
TAPOA	40	0	0	40	188 674	0,21
GORUMA	0	0	80	80	349 458	0,23
SISSILI	122	0	0	122	296 958	0,41
HOUET	200	0	160	360	719 993	0,50
PONI	180	0	0	180	260 007	0,69
KOSSI	402	0	85	487	389 350	1,25
MOUHOUN	320	0	255	575	337 636	1,70
KADIOGO	1 002	0	905	1 907	655 960	2,91
GANZOURGOU	703	0	0	703	224 079	3,14
SENO	588	183	65	836	266 286	3,14
BOUGOURIBA	705	0	150	855	243 902	3,51
SANGUIE	768	0	160	928	234 919	3,95
OUBRITENGA	914	407	175	1 496	328 971	4,55
ZOUNDWEOGO	837	0	0	837	175 640	4,77
BOULGOU	1 955	0	340	2 295	465 498	4,93
NAMENTENGA	773	194	180	1 147	215 040	5,33
SANMATENGA	1 608	615	270	2 494	406 024	6,14
BAZEGA	1 382	862	110	2 354	351 743	6,69
BOULKIEMDE	1 820	1 169	335	3 324	394 879	8,42
KOURITENGA	1 551	0	385	1 936	227 325	8,52
GNAGNA	2 274	190	200	2 664	272 159	9,79
OUDALAN	1 256	116	120	1 492	123 536	12,08
YATENGA	6 386	2 130	655	9 171	562 063	16,32
SOUM	3 115	232	285	3 632	217 319	16,71
SOUROU	4 112	953	380	5 445	313 515	17,37
NAHOURI	2 326	0	0	2 326	121 469	19,15
PASSORE	4 308	743	190	5 241	234 461	22,35
BAM	3 223	578	260	4 061	173 933	23,35
<b>TOTAL</b>	<b>42 870</b>	<b>8 373</b>	<b>5 745</b>	<b>56 988</b>	<b>9 209 665</b>	<b>6,19</b>

### Consommation céréalière en kg/an/tête par CRPA



Source: INSD, 1991

